

Bien Vivre à
**CHÂTENOIS
-LES-FORGES**



magazine annuel janvier 2024

Sommaire

ÉDITO

Marie-Josée Baillif	3
Florian Bouquet	4
Trombinoscope	5

COMMISSIONS

FINANCES	6
----------	---

URBANISME	7
-----------	---

VOIRIE ET TRAVAUX	8
-------------------	---

FORÊT	10
-------	----

PETITE ENFANCE	11
----------------	----

PARTICIPATION CITOYENNE	
-------------------------	--

Pellets et fuel	14
-----------------	----

Section des petits bricoleur.euse.s	14
-------------------------------------	----

Les PAV Biodéchets	15
--------------------	----

Code de la route	16
------------------	----

Les gestes qui sauvent	16
------------------------	----

PERSONNES ÂGÉES	17
-----------------	----

COMMUNICATION	21
---------------	----

FÊTES ET CÉRÉMONIES	
---------------------	--

Voeux du maire	22
----------------	----

Bienvenue aux bébés	23
---------------------	----

Une Rose un espoir	23
--------------------	----

Cérémonies patriotiques	24
-------------------------	----

LE MARCHÉ	26
-----------	----

LE SPORT	27
----------	----

PLANNINGS SPORTIFS	28
--------------------	----

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS	30
---------------------------	----

ANNUAIRE DES ENTREPRISES	31
--------------------------	----

ASSOCIATIONS

ACC - 50 ANS : 1974-2024	33
--------------------------	----

APE - Assoc. Parents d'élèves	34
-------------------------------	----

ADAPEI	35
--------	----

Centre culture et loisirs	35
---------------------------	----

Club du 3 ^e âge	36
----------------------------	----

Club ALPHA	37
------------	----

Comité des fêtes	38
------------------	----

Don du sang	38
-------------	----

Futsal ALL STARS 90	39
---------------------	----

Généalogie	39
------------	----

Jeux Thème	40
------------	----

La Savoureuse	42
---------------	----

US Châtenois	44
--------------	----

STRUCTURE COMMUNALE

LA MAIRIE	47
-----------	----

Médiathèque	50
-------------	----

LA VIE DE LA CRÈCHE	52
---------------------	----

LE RELAIS PETITE ENFANCE	55
--------------------------	----

LE PÉRISCOLAIRE	56
-----------------	----

DIVERS

ÉTAT-CIVIL	58
------------	----

MANIFESTATIONS 2024	59
---------------------	----

DIVERS	
--------	--

Bien vivre ensemble	60
---------------------	----

Divers	63
--------	----

Les arrêtés	64
-------------	----

GUIDE DU TRI	69
--------------	----

PLAN DE LA COMMUNE	74
--------------------	----

Magazine annuel - Janvier 2024 - Dépôt
légal 1^{er} semestre 2024 - Directrice
de la publication et responsable de la
rédaction : Marie-Josée Baillif, Maire
Photos : fonds de la commune et
associations - Tirage : 1500 exemplaires
Mise en page et impression :

Schraag imprimerie • Belfort



Édito



Chères Châtenaises, chers Châtenais,

Après une première année de notre nouveau mandat, le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2024.

Cette année encore, à l'instar de tous les foyers, nous avons dû faire face aux nouvelles hausses des prix des énergies et des matières premières. Cela a fortement impacté le budget de l'année 2023. Pour cela nous avons dû prendre des décisions parfois difficiles mais nécessaires afin de maintenir des finances saines.

Cependant, nous avons à cœur de développer de nouveaux projets qui, cette année, ont pu être concrétisés : les nouveaux jeux du château Vermot, le City Park inauguré au mois d'octobre.

Nous avons également poursuivi les travaux en cours comme la rénovation intérieure de l'école primaire.

En dehors des investissements matériels, le Conseil Municipal des Jeunes a vu le jour et la première séance s'est déroulée le 8 novembre 2023. Nous espérons que nos nouveaux petits élus apporteront leur pierre à l'édifice afin de continuer la dynamique de la vie communale et nous mettrons tout en œuvre pour les aider dans cette voie.

L'année 2023 marque aussi le début de nombreux chantiers de rénovations de nos bâtiments afin d'être moins énergivores. Un audit énergétique a été mis en place fin 2023 et nous donnera les axes majeurs afin de réaliser ces travaux. Un marché sera également lancé pour le changement de l'éclairage public en LED nous permettant de réaliser des économies non négligeables.

Pour la concrétisation de tous ces projets, je tiens à remercier l'ensemble de nos partenaires institutionnels, nos financeurs, les agents municipaux qui ont à cœur de vous apporter le meilleur service.

Je remercie également les commerçants, les diverses associations châtenaises, les sapeurs-pompiers, les gendarmes et le corps enseignant.

Toute l'équipe municipale reste à votre écoute, continuons ensemble de faire de Châtenois-les-Forges un village où il fait bon vivre.

Madame Le Maire
Marie-Josée BAILLIF



“



La commune de Châtenois-les-Forges et le Département travaillent ensemble pour votre quotidien.

Les habitants ont la chance de pouvoir compter sur une équipe municipale unie et engagée, autour de Madame le Maire Marie-Josée Baillif.

Châtenois-les-Forges possède de nombreux équipements publics de qualité tels que le centre périscolaire Jean de La Fontaine, l'aire de jeux rénovée au Château Vermot ou le City Park récemment construit. Ce dernier a bénéficié du soutien du Conseil départemental à hauteur de 35 000 €.

Pour l'année 2024, le Département soutiendra fortement le projet de la municipalité consistant à remplacer l'éclairage public des rues par un éclairage LED pour réduire la consommation électrique et le coût.

Enfin, il accompagnera la municipalité dans la réparation des marches d'escaliers menant au périscolaire.

Châtenois-les-Forges peut aussi compter sur son commerce local dynamique, son riche tissu associatif soutenu par la municipalité et le Département offrant un cadre de vie confortable aux habitants.

Sur le plan culturel et sportif, Châtenois-les-Forges est une des communes les plus dynamiques du Territoire de Belfort, ce qui en fait un endroit où il fait bon vivre.

À tous, je vous adresse tous mes bons vœux pour cette nouvelle année. Que l'année 2024 vous apporte tout ce que vous souhaitez.

Florian BOUQUET
Président du Territoire de Belfort

Pour me contacter :

Florian BOUQUET

☎ 03 84 90 90 01

✉ florian.bouquet@territoiredebelfort.fr

Tout fidèlement,

”



Hommage Michel SIBRE

Directeur Général des Services de la commune depuis le 26 avril 2017, Michel SIBRE est décédé le 12 octobre 2023 à l'âge de 64 ans. Il a travaillé avec trois maires différents :

André BRUNETTA, Mélanie WELKLEN et Marie-Josée BAILLIF.

Il a toujours eu la volonté d'aider et de conseiller les élus avec professionnalisme afin de dynamiser et faire prospérer notre commune.

Il a su mener cette mission avec abnégation, calme et persévérance. Toujours à l'écoute, il souhaitait par-dessus tout transmettre à tous, le sens du service public et de l'intérêt général.

Toujours discret, il laisse à Châtenois-les-Forges l'image d'une personne professionnelle, honnête et sincère, et un héritage que nous aurons à cœur de préserver au sein des services de la commune.



Marie-Josée BAILLIF
Madame le Maire



Florian BOUQUET
Adjoint - Finances - Référent des conseillers délégués



Laetitia PEROLLA
Adjointe - Affaires scolaires - Péri-scolaire - Petite enfance



Christophe LEDRAPIER
Adjoint - Urbanisme et Habitat Suivi des rénovations et constructions



Marie-Nadine MAIRE
Adjointe - Animations culturelles - Fêtes et cérémonies - Évènementiel



Lionel VAUTHIER
Adjoint - Voirie et Sécurité des bâtiments - Circulation et prévention routière



Céline GROSJEAN
Conseillère déléguée
Communication
Publications communales



André DROIT
Conseiller délégué
Bâtiments communaux
Accessibilité PMR des bâtiments



Pauline BREUX
Conseillère déléguée
Personnes âgées
Personnes handicapées



Bernard MUESSER
Conseiller délégué - Plan de sauvegarde communal, Citoyenneté, Maîtrise énergétique



Denis GROSJEAN
Conseiller délégué - Gestion forêt communale et du cimetière - Environnement



Grégory CABETE
Conseiller municipal



Emelyne DECREUSE
Conseillère municipale



Gérard DONTENVILLE
Conseiller municipal



Amandine DUPONT
Conseillère municipale



Doris GIGANDET
Conseillère municipale



Victor GUIDOLIN
Conseiller municipal



Lionel LACHAIZE
Conseiller municipal



Aline LAMBERT
Conseillère municipale



Pascal MICHELAT
Conseiller municipal



Aurore PETITPRIN
Suppléante



Virginie ROUSSEY
Conseillère municipale



Sylvie SANTUCCI-JOSSE
Conseillère municipale



Christine SIEDEL
Conseillère municipale

Finances

Le point sur les finances communales

Chaque année la municipalité vote son budget annuel. Il compile les ressources et les dépenses de l'année.

Chiffres clés

Recettes de fonctionnement : **2 530 365 €**
 Dépenses de fonctionnement : **2 231 640 €**
 Capacité d'autofinancement brute : **298 726 €**
 Fonds de roulement : **1 532 380 €**
 Trésorerie : **1 507 450 €**
 Emprunt : **2 034 908 €**
 au 31/12/2023

« Chaque euro dépensé est un euro utilement employé et la fiscalité à Châtenois-les-Forges y est moins forte que dans la moyenne des autres communes du Département. »

	Châtenois	Moyenne*
Taxe foncière sur les propriétés bâties	29,18 %	37,71 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	43,03 %	52,76 %

*Taux moyen des communes du Territoire de Belfort

Le budget municipal est composé de 2 sections :

- **Section de fonctionnement** comprenant les opérations relatives au fonctionnement courant de la collectivité et des services publics (impôts collectés, charges de personnel, électricité, chauffage, eau...).
- **Section d'investissement** comprenant les opérations qui ont trait au patrimoine de la commune : achat de terrains, construction d'une école, rénovation des salles de classe, réfection des routes (rue du Four à Chaux en 2023). Ces deux sections s'équilibrent en dépenses et en recettes.

1- Section de fonctionnement

Elle s'élève à **2 530 365 €** dans laquelle on retrouve parmi les dépenses : les charges courantes, énergies et autres, la masse salariale, le paiement des intérêts de la dette (29 224 €/an) et les subventions à la vie associative (27 460 €). Les recettes proviennent essentiellement des impôts collectés (1 181 000 €) et des dotations de l'État, et de la facturation des services procurés à la population par la crèche, le périscolaire ou bien encore la restauration scolaire et les ventes de bois.

FISCALITÉ

À Châtenois-les-Forges, les taux d'imposition sur le foncier bâti et non bâti ont été augmentés ces dernières années pour compenser la perte du bénéfice de la taxe d'habitation.

Néanmoins, ils demeurent très inférieurs à la moyenne départementale.

La décision de supprimer la taxe d'habitation a eu pour effet de reporter la totalité de l'impôt sur les seuls propriétaires de terrains, d'appartements ou de maisons.

2- Section d'investissement

Elle s'élève à **244 522 €** et comprend dans le cadre des dépenses quelques achats de terrains, rénovation des enrobés de la rue du Four à Chaux, replantation d'arbres dans la forêt communale, achat de caveaux et urnes funéraires pour le cimetière et le remboursement du prêt contracté pour la construction de la nouvelle école maternelle Françoise Dolto : 136 000 €/an.

ENDETTEMENT

Notre commune ne compte qu'un seul emprunt. En 2017, il a été fait le choix d'emprunter 2,8 millions d'euros remboursables sur une durée de 20 ans au taux fixe de 1,30%, ce qui est très faible comparé aux taux actuellement observés pour ce type de projet.

Le ratio de capacité de désendettement en années de capacité d'autofinancement brute qui mesure le nombre d'années sur la seule dette bancaire est de 7,33 ans : ce qui est tout à fait convenable pour les collectivités (admis jusqu'à 10 ans).

ANALYSE

La situation financière de notre commune apparaît globalement satisfaisante : endettement convenable, un faible coût de l'emprunt, un excédent d'exercice et une trésorerie de 1,5 million d'euros, identique à celle de 2014, et un fonds de roulement confortable : 8 mois contre 2 mois préconisé par la norme comptable du Trésor Public.

La prudence reste toutefois de mise sur le niveau d'aide de l'État car les dotations baissent régulièrement :

- 24.72 % sur la période 2021-2023 !

Au regard des nombreux équipements et services publics de qualité que propose notre commune à destination des habitants, les dépenses et l'endettement sont parfaitement contenus.

Florian BOUQUET
Adjoint aux finances

Urbanisme

Création du terrain multisport

Le développement de l'offre de loisirs et de la pratique sportive à Châtenois-les-Forges est un des objectifs du mandat municipal 2020-2026.

La commission Urbanisme a tout d'abord étudié le projet d'une piste de pumptrack puis, afin de satisfaire un plus grand nombre d'utilisateurs, le **projet d'un terrain multisport**, dont l'emplacement a été validé par le conseil municipal le 23 juin 2022.

Ce terrain multisport se situe à proximité immédiate du complexe sportif et de ses nombreuses places de stationnement. Il est accessible par la liaison douce, cycliste et piétonne, aménagée par la commune en 2020.

Deux modules de fitness ont été ajoutés aux abords : un « twister disc duo » et un « street work out ».

Les travaux

Le coût des travaux s'établit à 70 100 € HT. Pour financer les travaux et réaliser cet équipement, la commune a sollicité et obtenu :

- une subvention du Département du Territoire de Belfort à hauteur de 35 % du montant HT, au titre du fonds d'aide aux communes, soit environ 25 000 € ;

- une subvention de l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 43 % du montant HT, au titre du Plan « 5 000 terrains de sport » soit un peu plus de 30 000 € ; le reste à charge pour la commune est de 15 000 €.

Les travaux ont démarré au mois de mai 2023 et se sont achevés au mois de septembre 2023.

Deux entreprises ont été sélectionnées par appel d'offres pour réaliser ces travaux : IDVERDE Grandvillars pour le terrassement, l'aménagement de la plateforme et les places de stationnement PMR et HUSSON INTERNATIONAL de Lapoutroie (68) pour les équipements.

Ouvert à toutes et tous

La commune ne disposait pas d'infrastructure en accès libre permettant de pratiquer des sports collectifs, notamment les jeux de ballon, et certains les pratiquaient sur les parkings, places et rues.

Ce faisant, ils se mettaient en danger et créaient des perturbations et dégradations, sources de tensions. Désormais le terrain multisport permet à tous de pratiquer gratuitement ces sports sans inscription, licence ou adhésion.

Quelques créneaux seront cependant réservés pour les associations, les activités scolaires ou périscolaires. Profitez bien de ce nouvel équipement, prenez en soin pour qu'il puisse longtemps faire le bonheur de petits et grands.



Documents d'urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Châtenois-les-Forges est disponible via le Géoportail de l'urbanisme.

Vous pouvez facilement y consulter les documents qui concernent votre parcelle.

Vous trouverez le lien sur le site internet de la commune (rubrique Urbanisme) ou en flashant le QR Code ci-contre.

Vous avez un doute ou une question sur le document d'urbanisme que vous devez nous adresser ?

N'hésitez pas à nous poser la question via le formulaire de contact que vous trouverez sur le site internet de la commune à la rubrique Urbanisme.

Christophe LEDRAPIER

Adjoint Chargé de l'urbanisme et du suivi de projets



Voirie et travaux

Bilan

Voirie et sécurité routière

Mesdames, Messieurs,

Me voilà arrivé à la moitié de mon mandat et je voudrais faire un premier bilan ; être élu dans une commune d'environ 2700 habitants impose des règles directement liées au budget de celle-ci.

Notre voirie est vieillissante, je suis conscient des besoins pour la sécurité et pour résorber des problèmes qui parfois durent depuis des années. Sur les deux dernières années, ce sont 36 plaques d'égouts qui ont été réparées suite à des trous dangereux qui se sont formés avec le temps et les conditions météorologiques. Une partie du trottoir de la rue Dunant a été refait, car il s'affaissait, entraînant la fissure d'un mur d'une propriété privée.

L'impasse de la Source a dû être réparée sur la partie communale car le camion benne de l'enlèvement des déchets ne pouvait plus circuler à cause de l'affaissement d'une partie de cette voie et de l'aire de retournement qui n'était plus conforme.

Une partie de la rue des Fours à Chaux a également été remise en état, les nombreux trous la rendaient dangereuse à la circulation.

De gros travaux ordonnés et financés par le Grand Belfort ont perturbé la circulation sur notre commune lors des 3 phases impliquant la rue du lieutenant Vauthier, la rue du Général de Gaulle et la rue du Lieutenant Bidaux. Ces travaux de réparation des conduites de distribution d'eau et d'assainissement étaient indispensables.

Le stationnement a été interdit sur une partie de la rue des Frères Bouquet et sa vitesse a été limitée à 30 km/h pour des raisons de sécurité.

D'autres aménagements sont en cours pour l'amélioration de la sécurité de nos rues, comme la création de passages piétons, la mise en circulation en sens unique, des limitations de vitesse, etc.

Je voudrais également remercier le personnel administratif et technique pour le travail accompli pour l'amélioration des aménagements de notre commune.

L'année prochaine, ce sont deux gros chantiers sur deux impasses qui nous mobiliseront, avec un travail en collaboration avec le Grand Belfort, pour la réalisation d'un assainissement (inexistant à ce jour), en même temps que la réfection de ces impasses.

Je voudrais également faire un rappel aux propriétaires de chiens qui se doivent de ramasser les déjections de leurs animaux sur les trottoirs ou les lieux publics.

Il en est de même pour la taille des haies ou arbustes qui dépassent sur les trottoirs ou la voie publique et qui souvent les rendent dangereux.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année, et je voudrais terminer par une pensée pour toutes les victimes d'attentats qui ont frappé notre pays.

*Lionel VAUTHIER
Adjoint à la voirie et sécurité routière*



Le point sur les travaux

Durant l'année 2023, plusieurs travaux ont été effectués sur les bâtiments communaux :

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

- Réfection du couloir étage au 4, rue Pasteur (luminaires - faux plafond - peintures).

ATELIERS MUNICIPAUX

- Pose d'une cuve de récupération d'eau de pluie, la cuve est dimensionnée pour la surface du toit (10 m³), fourniture et pose de gouttières en zinc avec accessoires reliant à la cuve.
- Montage d'un ancien portail de l'ex-gendarmerie.

GENDARMERIE

- Remplacement de deux chaudières murales.
- Remplacement du réseau chauffage monotube dans la dalle d'un appartement f4.
- Reprise d'un balcon (décrépissage, crépissage, pose de couvertines béton + silicone).

SALLE DE SPORT

- Détecteur de mouvement plafond vestiaires ACC, USC, Savoureuse et féminine
- Salle de danse (hublot à détection sur 3 douches)
- Entretien du terrain d'honneur par la SOTREN
- Nettoyage et retraçage de la piste d'athlétisme
- Changement de la porte à la chaufferie

CENTRE SOCIO-ÉDUCATIF (CSE)

- Reprise d'étanchéité sur toiture en vertu de la crèche
- Motorisation des portails entrée principale (rue Général de Gaulle - avenue des Forges).

André DROIT
Conseiller délégué
Travaux d'entretien et de conservation
du patrimoine communal
Accessibilité PMR des bâtiments

Forêt

L'adaptation de notre forêt aux changements climatiques

Nous constatons des dépérissements importants dans notre région.

Plusieurs facteurs expliquent le phénomène :

- des sécheresses et canicules répétées.
- des insectes ravageurs qui profitent de la faiblesse des arbres (scolytes).
- des champignons (chalarose du frêne).

Face à cette situation, il est nécessaire d'avoir des peuplements moins denses pour laisser plus de ressources à chaque arbre, particulièrement de l'eau.

On doit augmenter la diversité des espèces, en particulier les essences les plus résistantes aux sécheresses.

Il est nécessaire de limiter la surface des coupes rases et de maintenir quelques arbres adultes pour abriter du soleil les jeunes arbres, durant leurs premières années. Nous devons continuer la régénération naturelle pour encourager l'adaptation des essences en place et mélanger plusieurs espèces lors de plantations.

N'oublions pas l'équilibre forêt - gibier. Nous constatons que les chevreuils et les sangliers consomment les plants et les semis dans les forêts ainsi que dans les cultures et les prairies.



État des lieux assiette 2023 / 2024

Suite à la demande de devis à plusieurs entreprises pour la remise en état de nos chemins forestiers, l'une d'elles nous a adressé des réserves. À savoir : élaguage de chaque côté de l'emprise des chemins forestiers pour donner de la clarté à ceux-ci avant toute intervention.

Nous avons tenu compte des remarques de l'entreprise. De ce fait, nous allons exploiter un nombre important de parcelles. Malgré tout, le volume de bois sera identique aux années précédentes car nous suivons toujours le plan d'aménagement forestier voté en 2012 par le conseil municipal d'alors, pour une durée de 20 ans.

Ces travaux contribueront à améliorer l'accès de notre forêt communale et rendra la route de Brevilliers plus praticable.

Nous veillerons à ce que ces travaux d'élagage ne posent pas trop de problèmes de sécurité et de gêne à la circulation.

Denis GROSJEAN
Conseiller délégué à la forêt



Petite enfance

Les assistantes maternelles



Liste des assistantes maternelles agréées résidant à Châtenois-les-Forges

BAILLIF Marie-Josée	6 rue du Moulin	06 81 48 27 59
BIANCHI Carole	14 rue de la Goutte	03 84 29 42 67
CUISANCE Léna	1 rue des Frères Gehant	06 25 72 73 29
DEBAIN Dominique	4 impasse Désiré	03 84 27 21 62
DE PASCALIS Juliette	52 rue du Maréchal Foch	09 83 43 50 59
DORVIDAL Maria	11 rue des Peupliers	03 84 29 72 98
DUPONT Christine	8 rue de la Goutte	03 39 02 20 52
FAVART Chloé	54B rue du Général de Gaulle	06 14 66 65 85
GILLET Georgette	75 rue du Général de Gaulle	03 84 29 47 19
GIRARDCLOS Patricia	3 chemin du Vrai Bois	06 60 79 26 34
GIRARD Patricia	7 rue Kleber	03 84 29 72 79
GROSHENRY-MARCHAL Marie	1 bis rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	07 81 91 55 14
GUINDER Nathalie	90 rue du Général de Gaulle	07 69 53 90 49
HACQUARD Valérie	1 rue Louis St Cloud	03 84 29 45 35
HERAULT Christelle	1 rue du Commandant Prince	03 84 21 33 98
HOUREUX Sylvie	9 rue des Peupliers	09 50 40 55 11
JOUANNET Muriel	4 rue du Lieutenant Bidaux	06 08 75 61 40
KHELIFI Nadia	3 rue d'Alsace	03 84 27 21 24
MARCAILLOZ Christine	15 rue des Frères Bouquet	03 84 29 76 15
RANGÉARD Emmanuelle	75 ter du Général de Gaulle	06 81 60 03 53
ZANNOLFI Patricia	20 rue du Général Courtot	03 84 27 28 70



Enfance



Remise des cadeaux aux CM2 dans la cour de récréation



Bravo et bonne route !

Le mardi 4 juillet 2023, tous les élèves de primaire sont réunis dans la cour de l'école... Tous ?? Non !!! Il manque tous les CM2... Que se passe-t-il ? Une surprise leur est réservée... Après avoir traversé une haie d'honneur faite par tous leurs camarades, nos futurs collégiens se sont vus offrir un livre de la part de leurs enseignants ainsi qu'un stylo Bic 4 couleurs aux couleurs châtenaises et une clé USB de la part de la commune. Une charmante attention pour leur souhaiter "Bonne route" pour leur passage en 6^e!

Châtenois-les-Forges et sa jeunesse...

Notre commune est très attachée à sa jeunesse. C'est pour cela que nous avons fait le choix d'une politique active d'accueil et d'accompagnement dès la petite enfance.

La qualité de notre démarche commence avec la mise en place d'un système de garde adapté à leurs besoins, puis se poursuit dès leur entrée à l'école et tout au long des étapes cruciales de leur construction.

La rénovation de notre multi-accueil

La commission se doit aussi de travailler sur la mise aux nouvelles normes de notre multi-accueil. Les nouvelles lois, qui entreront en vigueur en 2026, nécessitent un réaménagement de la crèche. Pour ce faire, nous allons travailler avec un architecte afin de répondre aux exigences et de permettre aux enfants et au personnel encadrant d'évoluer dans les meilleures conditions possibles.



Un guichet unique pour les parents en recherche d'un mode de garde

L'engagement de Châtenois-les-Forges en faveur de la petite enfance se concrétise par la volonté de proposer une offre diversifiée de modes de garde. Pour répondre aux besoins des parents et optimiser l'accueil des plus petits, le Relais Petite Enfance de notre commune a aussi la fonction de Guichet Unique. Céline CREMEL, responsable du RPE, informe et oriente les parents sur les modes de garde existants sur la commune (multi-accueil, assistantes maternelles, garde à domicile...) et favorise l'orientation des parents vers le mode de garde qui est le plus adapté à leurs besoins. Ainsi, le RPE via le Guichet Unique centralise les préinscriptions en multi-accueil "Les mille-pattes".

Ces demandes sont enregistrées puis étudiées en commission d'attribution de places par la directrice du multi-accueil, Madame TOURNOUX, la responsable du RPE, Madame CREMEL, et l'adjointe à l'enfance Madame PEROLLA.

Le Relais Petite Enfance est un service public gratuit, créé à l'initiative de la Commune en partenariat avec la CAF du Territoire de Belfort. C'est aussi un lieu d'échanges pour les acteurs de la petite enfance et les parents. C'est aussi un réseau d'aide technique et de soutien pour les professionnels de la petite enfance, où chacun participe à l'éveil et à l'accueil du jeune enfant. Dans cet espace, la parole de chacun est entendue, respectée, et la confidentialité ainsi que la discrétion sont essentielles.



Le Conseil Municipal des Jeunes

Le 8 novembre, les membres du Conseil Municipal des jeunes se sont réunis pour la première fois en salle d'honneur de la mairie, pour élire leur maire et leur adjoint.

Ces jeunes élèves de CM1-CM2 vont s'investir et découvrir l'engagement citoyen au sein de notre commune. Ils sont élus pour une année scolaire. Tiana MULLER et Côme ERNWEIN ont été élus respectivement Maire et Maire adjoint de ce premier conseil municipal.

Nous sommes fiers d'eux et nous allons les accompagner dans cette aventure !



Laetitia PEROLLA
Adjointe Affaires scolaires, Pédagogique, Petite Enfance

Participation citoyenne

Pellets et fuel



Pour répondre aux besoins de nos concitoyens et pour augmenter notre pouvoir d'achat, la commission citoyenneté, sauvegarde communale, maîtrise des dépenses d'énergie de la commune a mis en place depuis un an un **groupement d'achat de pellets et de fuel domestique**.

Ce groupement permet de participer à des économies sur ce type d'énergie. Il n'est pas exclusif à notre commune, environ 100 personnes se sont regroupées pour bénéficier de tarifs réduits. Depuis un an, 140 tonnes de pellets ont été réceptionnées et 10 000 litres de fuel ont été livrés pour plusieurs communes du 90, 25, 70.

Les prix varient suivant le nombre de personnes, une souplesse pour les demandes, votre référent communal s'occupe des transactions, vous fait parvenir un mail ou sms pour votre commande éventuelle.

Si vous voulez bénéficier de prix attractifs, pour les pellets ou le fuel, merci de me contacter.

Si vous désirez d'autres groupages, je suis à votre écoute, par exemple groupage pour le ramonage des cheminées...

Bernard MUESSER

19 rue de la Goutte 90700 Châtenois-les-Forges - Tél : 07 85 62 24 90

Mail : muesser.bernard@orange.fr

Section des petits bricoleurs et bricoleuses

Courant 2024, la commission citoyenne/énergie souhaite mettre en place un groupe de bénévoles volontaires, inconditionnels petits ou grands bricoleurs. Afin de fédérer nos concitoyens, **ce groupe aura pour mission de réaliser des objets en bois, ferronnerie, vannerie, électriques, tissus ou autres afin de parer et égayer notre village** (bâtiments communaux, ronds-points, rues...).

Fraîchement élu, le Conseil Municipal des Jeunes pourra également nous apporter des demandes de réalisation. Des projets inspirés par eux pourraient naître par des mains expertes.

L'apprentissage aura une grande place dans le groupe, des passages d'idées pour toutes ces réalisations pour notre collectivité.

Nous nous inspirerons dans un premier temps des fêtes annuelles comme Noël, Pâques, Octobre rose... Des demandes spécifiques pourront également être faites par la commune.

Les sessions auront lieu une à deux fois par mois soit chez un bricoleur soit dans un local communal suivant les besoins d'assemblage.

Ce groupe permettra également de partager nos expériences et nos connaissances dans les différents domaines de la création.

La commune allouera un budget pour l'achat du matériel (pas de matériel d'outillage) mais nous prioriserons le matériel de récupération pour nos réalisations.

Si vous êtes intéressé par cette démarche merci de vous inscrire via cette adresse mail :

muesser.bernard@orange.fr ou par téléphone au 07 85 62 24 90. Une convention de bénévolat sera alors établie avec la commune et vous devrez fournir une attestation de responsabilité civile à votre nom.



Les PAV Biodéchets

Points d'Apports Volontaires

Depuis le 1^{er} janvier 2024 tous les français doivent être capables de trier leurs biodéchets.

Loi antigaspillage européen de 2020 pour les particuliers et les professionnels.

Les collectivités proposent différentes solutions en fonction de leur territoire et misent sur la sensibilisation de chacun.

Trier les BIODÉCHETS, c'est juste logique.

Pourquoi incinérer ce qui peut être rendu à la nature ? Restes de repas ou de préparation de repas, produits périmés non consommés, épluchures de fruits et légumes, petits coquillages, etc. Les biodéchets représentent environ 30 % du contenu de nos poubelles d'ordures ménagères.

Trier et valoriser les biodéchets, c'est une réduction de la production d'ordures ménagères résiduelles et une augmentation de la collecte dans le bac

jaune, en raison d'un meilleur tri par les ménages. Cela peut servir à **réduire le bilan carbone, produire du biogaz, fournir aux agriculteurs ou gestionnaires d'espaces verts des engrais.**

Les collectivités développent peu à peu des solutions, rien ne garantit qu'elles seront utilisées par tous. On sait que l'on n'arrivera pas à convaincre tout le monde.

Mais essayons.



Pour notre commune

Les biodéchets sont composés à **80% d'eau**, les incinérer est inutilement énergivore. Les enfouir génère du méthane, un gaz au pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO₂.

Il n'y a donc que des avantages à les trier pour les VALORISER !

Point d'Apport Volontaire (container 1m³ environ)

Courant février /mars 2024, les PAV biodéchets seront à votre disposition dans notre commune (rue Général de Gaulle vers l'ancienne gendarmerie, rue de la gare, rue de la Goutte, impasse Vrai Bois, rue Général Foch), ils viendront en complément des autres PAV (papiers/carton, verres, sauf Goutte et Général de Gaulle qui seront seuls en biodéchets).



Des bio-seaux bruns seront distribués avec des sacs en papier kraft pour utiliser les PAV, **des composteurs de jardin** seront également donnés par le Grand Belfort.

Les informations de toutes ces nouveautés seront sur ILLIWAP et sur notre site internet. Si vous avez des questions, je suis à votre écoute, et à votre disposition.

Si vous compostez déjà, ne changez rien à vos habitudes.

Trier c'est l'affaire de tous, la gagnante sera notre planète.



Info :

Rendez-vous le **17 février 2024** à notre marché local de 9 h à 12 h où des ambassadeurs du tri du GB seront là pour animer et répondre à vos questions.

Code de la route seniors

Une session code de la route pour les seniors a été réalisée les 23 mars et 7 septembre 2023. Organisée par le CCAS de notre commune ainsi que l'auto-école SENCE de Châtenois-les-Forges, d'une durée de 3 heures par session, nos seniors ont révisé et revu les nouveaux panneaux du covoiturage, les règles de l'auto conduite. Également une animation d'un examen de code avec les 49 questions, qui ont mené à bien des discussions, les explications de Céline SENCE sur cet examen fictif ont mis tout le monde en accord pour reprendre la route en toute sérénité et sécurité.

Avec les félicitations pour votre participation des commissions senior et citoyenne.



Les gestes qui sauvent

2 octobre 2023

Une session de secourisme (gestes qui sauvent) pour les seniors a été organisée dans le cadre de la Semaine Bleue pour nos aînés.

Les commissions personnes âgées et citoyenne ont organisé une demi-journée de 3 heures en Mairie des gestes qui sauvent, suite à une demande des seniors qui se sont inscrits l'année dernière au code de la route.

Cette demande a été honorée le lundi 2 octobre 2023, une convention a été signée entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours du 90 et la Mairie, un formateur secourisme sapeur-pompier assurait la séance pour réapprendre et se mémoriser nos vieux gestes appris il y a bien longtemps.

Un véritable succès pour cette première ; massage cardiaque, défibrillateur, saignement, ont été mis en pratique par une quinzaine de personnes pendant 3 heures.

Une participation active des acteurs et du moniteur a démontré un intérêt à sauver une vie.

Cette première expérience en gestes qui sauvent peut être reconduite en 2024, les commissions seniors et citoyenne sont à votre disposition pour vous satisfaire.

*Bernard MUESSER
Conseiller délégué citoyenneté,
sauvegarde communale,
maîtrise des dépenses d'énergie*



Personnes âgées

Les repas de Noël

L'année 2023 a été riche en événements et rencontres pour la commission. En lien direct avec le CCAS de la commune, les élus de la commission ont mis en place différentes actions en faveur des personnes âgées. Le traditionnel repas de Noël, organisé le **8 janvier** pour l'année 2022 et le **26 novembre** pour l'année 2023, a été l'occasion pour les plus de 70 ans de se retrouver après deux années de pause, suite aux restrictions sanitaires.

Repas du 8 janvier
(pour 2022)



Repas du 26 novembre (pour 2023)





Loto :

Un loto a également été mis en place pour les seniors, le 28 juin 2023 au CSE, pour le plus grand plaisir des participants. De nombreux lots de qualité ont été offerts par les commerçants et artisans de Châtenois-les-Forges et des communes avoisinantes.



Canicule l'été



En été, lors de la période de canicule du mois d'août, des élus et membres du CCAS ont contacté les personnes âgées de plus de 80 ans afin de prendre de leurs nouvelles. Certaines personnes n'ont pas pu être jointes car leur numéro de téléphone n'est pas connu. Si tel est votre cas et que vous souhaitez être contacté par la commune pendant ces moments critiques, n'hésitez pas à renseigner les services de la mairie.



Atelier informatique

La commission a proposé aux habitants de la commune de plus de 60 ans, de s'informer sur la mise en place d'ateliers informatiques par l'OPABT (Office pour les Personnes Âgées de Belfort et du Territoire de Belfort). Après sondage des participants, une première session a débuté fin octobre.

La Semaine bleue

Cette semaine nationale des personnes âgées en France a été mise en place dans la commune pour la première fois.

5 actions sur 5 jours ont réuni une centaine de personnes de tout âge sur le thème « Vieillir ensemble, une chance à cultiver ».

La prévention et l'intergénération étaient les axes privilégiés de cette semaine.



Du 2 au 6 octobre, les seniors ont pu bénéficier d'une initiation aux gestes de premiers secours par le SDIS 90, qui venait répondre à une demande faite par les participants au stage du code de la route senior, en lien avec la commission citoyenneté.



D'autre part, les enfants de l'école maternelle ont assisté aux contes et lectures d'Andrée « Raconteuse d'histoires » et d'Adeline de la Médiathèque avec des habitants des Hespérides et les adhérents du club du 3^{ème} âge. De même que les familles, assistantes maternelles et enfants du périscolaire maternel, ont pu aussi profiter de ces mêmes histoires à la médiathèque.



Enfin, deux coordonnatrices en gérontologie de la maison de l'autonomie du Département sont venues à la rencontre des personnes âgées et de leurs aidants, pour répondre à leurs questions au sujet des aides pour le maintien à domicile.

De nombreuses rencontres

2023 a aussi été l'année des rencontres avec les habitants des Hespérides : distribution des cadeaux de Noël pour l'année (également pour les personnes âgées de Châtenois partis vivre en Ehpad ou autres établissements), fête des mères organisée par Âge et Vie, accompagnement au marché du village, anniversaire de Madame Yvonne JOLY... Les professionnels des Hespérides ont à cœur de travailler en lien avec les différents acteurs de la commune, et dans ce sens, la commission a joué un rôle afin de permettre aux habitants des colocations de s'intégrer à la vie du village dans le respect de leurs souhaits.



Accompagnement au marché



Visite des Hespérides



Anniversaire de Madame Yvonne Joly



Remise des colis et bons d'achats - 16 décembre

L'année s'est clôturée sur la distribution des colis et bons d'achats le samedi 16 décembre.

Ce moment est toujours l'occasion pour les élus de la commune et du CCAS de partir à la rencontre des aînés du village et de partager un moment convivial avec eux.

En 2024, la commission reconduira les actions de 2023 telles que le loto et la Semaine Bleue, sans oublier le repas de fin d'année et la distribution des colis et bons. Elle proposera également d'autres thématiques, notamment sur le handicap, autour de rencontres de sensibilisation du public.



Fête des Mères - Âge et vie

Communication



La commune possède à présent plusieurs moyens pour communiquer avec ses administrés.



• Le site internet, régulièrement mis à jour : chateinoislesforges.fr

Afin d'être informé des activités de la commune, pensez à consulter notre site internet. Vous y trouverez l'actualité, l'agenda des manifestations, les comptes-rendus des conseils municipaux, des articles de presse, des photos, vidéos et bien d'autres informations utiles.



• Les pages Facebook et Instagram



• L'application Illiwap (gratuit et sans données personnelles)

Vous recevez des notifications en temps réel.

• Et bien sûr n'oublions pas les panneaux d'affichage devant le périscolaire rue de Gaulle.

Le souhait de la municipalité est de pouvoir communiquer un maximum avec les administrés.

Céline GROSJEAN

Conseillère déléguée à la communication



Le site internet de Châteinois-les-Forges

illiwap
L'APP QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE

RESTONS CONNECTÉS !

- ALERTES
- ACTUALITÉS
- INFOS PRATIQUES
- AGENDA
- SONDAGE
- ANNUAIRE
- ET PLUS ENCORE...

01 Téléchargez l'app | 02 Recherchez votre commune | 03 Cliquez sur « s'abonner »

App gratuite, sans inscription, Made in France et disponible sur :

L'application Illiwap

illiwap
L'APP QUI CHANGE LA VIE !

Guide du citoyen
Suivre l'actualité de ma commune

Mairie de Châteinois-les-Forges

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en SEULEMENT 3 ÉTAPES !

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)

02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application. | Scannez le QR Code via le lecteur intégré.

03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **STABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune.

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

LES AVANTAGES !

- GRATUITE** Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION** Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ** Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

Fêtes et cérémonies

Cette Commission est chargée de tout ce qui a rapport aux différentes manifestations telles que les vœux du Maire, la cérémonie des bébés, le soutien aux associations contre les maladies, les cérémonies patriotiques, concours... et celle-ci n'aurait aucun intérêt si la population ne se sentait pas concernée.

Aussi, je remercie les habitants pour leur présence aux différentes manifestations organisées à Châtenois-les-Forges. Un grand merci à la générosité des commerçants qui font don de cadeaux pour le concours de décoration de fête de fin d'année et pour la journée d'Octobre rose.

Un grand merci aux membres de la commission et aux élus qui sont présents pour aider lors des manifestations sans oublier les membres du Comité des Fêtes pour leur présence et leur implication.

Spectacle
THÉÂTRE

**LES ZYGOMATICS
de BLAMONT**

SAISON 2023

Les acteurs ont présenté gracieusement «Hystérie au couvent» de Jérôme VUITTE-NEZ, pièce de théâtre pleine d'humour, les 20 et 21 octobre dernier.

Vœux du Maire

Madame le Maire et le Conseil Municipal souhaitent maintenir la tradition des vœux qui permet une rencontre privilégiée avec la population. C'est en effet un des rares moments d'échange avec les habitants. C'est donc dans une ambiance chaleureuse que Madame le Maire a présenté ses vœux à la population de Châtenois en présence du Président du département Monsieur Florian BOUQUET, du Député Florian CHAUCHE, du Sénateur Cédric PERRIN, du Président du Grand Belfort Communauté d'Agglomération Monsieur Damien MESLOT, du Secrétaire Général de la Préfecture Monsieur Renaud NURY et de la représentante de la Région Madame TERNANT qui ont également présenté leurs vœux à la population de Châtenois avec un discours sur les perspectives d'avenir. C'est à cette occasion que Monsieur André BRUNETTA, Maire d'avril 2015 à mai 2020 à Châtenois-les-Forges, s'est vu remettre l'écharpe de Maire honoraire.



Vœux de Madame le Maire

Après le discours des autorités, c'est avec plaisir que nous avons écouté l'Harmonie Municipale dont nous remercions tous les membres pour leur présence assidue aux nombreuses et diverses manifestations de la commune.

L'apéritif qui a suivi s'est déroulé dans une ambiance festive où les nombreuses personnes présentes ont pu échanger autour d'un verre et de petites réductions.

Concert de l'Harmonie Municipale



Bienvenue aux bébés !



Collation en l'honneur des nouveaux nés

C'est avec bonheur que nous avons accueilli 36 nouveaux nés dans notre commune.

Pour célébrer leur arrivée Madame le Maire et le Conseil Municipal ont invité les heureux parents à venir prendre une collation à la salle d'honneur de la Mairie. Marie-Josée BAILLIF, Maire de Châtenois-les-Forges, les membres de la commission Fêtes et Cérémonies et les élus ont adressé aux parents toutes leurs félicitations et tous leurs vœux de bienvenue à ces nouveaux petits Châtenais. Chaque enfant s'est vu offrir un ourson à l'effigie de la Mairie et un livre a été offert aux parents. Ce moment convivial et joyeux a permis aux parents et aux élus de se rencontrer et d'échanger autour d'un verre.

Une rose un espoir

Cette année, c'est sous un soleil radieux que nous avons accueilli les motards de l'association « une Rose un Espoir » pour sa 15^e opération. Ce rendez-vous s'est déroulé autour d'un petit déjeuner convivial avec des motards empreints de générosité. L'opération 2022 a permis de participer à l'acquisition d'un appareil permettant une cystoscopie. Cet appareil, comme l'acquisition de tous les autres depuis 2009 ont permis des



investissements pour l'Hôpital Nord-Franche-Comté situé à Trévenans.

Un grand merci à tous les acteurs de cette opération et à l'élan de solidarité du public qui ne fait que croître au profit de la ligue contre le cancer.



Cérémonies patriotiques



Cérémonie du 19 mars 1962

Pour son 61^e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie (commémoration du Cessez-le-feu du 19 mars 1962) la cérémonie a eu lieu en présence des autorités civiles, des associations patriotiques (FNACA et Souvenir Français), des représentants des forces de l'ordre, des sapeurs-pompiers et de l'harmonie municipale. Merci à notre nouveau maître de cérémonie, Monsieur MICHELAT. Un verre de l'amitié a été offert à l'issue de cette cérémonie.



Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 8 Mai 1945

Lors de la Cérémonie patriotique du 8 Mai, nombreuses étaient les personnes venues rendre une nouvelle fois hommage à nos aînés, qui après avoir gagné la guerre ont su construire la paix et rassembler les Français.

Cette journée occupe une place singulière pour rassembler notre Nation autour des valeurs de liberté et de fraternité mais aussi pour effectuer ce travail de mémoire à transmettre aux jeunes générations. La Paix reste un combat de chaque instant que nous devons mener collectivement dans un esprit de Fraternité. Merci aux autorités civiles et militaires présentes, aux anciens combattants, porte-drapeaux, sapeurs-pompiers et maître de cérémonie. Nous sommes également reconnaissants vis à vis de l'harmonie municipale pour sa présence. Merci aux enfants de l'école élémentaire qui ont interprété « le chant des Partisans ». À la suite du défilé, Madame le Maire et les élus ont été heureux de partager un vin d'Honneur pour clôturer ensemble cette commémoration de la Fête de la Victoire.





Cérémonie du 11 Novembre

Le 11 novembre 2018 marque le centenaire de la signature de l'armistice qui met fin aux combats sur le front de l'ouest.

Quelques mois plus tard, le traité de paix de Versailles du 18 juin 1919 scelle la fin de la Grande Guerre des Français. Avec plus d'un million trois cent cinquante mille morts, la France sort meurtrie d'une guerre moderne et mondialisée. Cent ans après, il convient de proposer aux jeunes générations un « travail de mémoire » les impliquant comme acteurs du rituel commémoratif.

En ce samedi 11 novembre, c'est donc en présence de Madame le Maire Marie-Josée BAILLIF, de Monsieur le Président du Conseil Départemental,

des maires honoraires, des porte-drapeaux, de la FNACA, du Souvenir Français, des pompiers et jeunes sapeurs-pompiers, des membres de la gendarmerie et de l'armée, du conseil municipal, du Maître de cérémonie, des écoliers et de leurs professeurs, du Conseil Municipal des Jeunes et de l'harmonie municipale que nous avons honoré nos soldats morts pour la France et pour notre liberté devant notre monument aux morts.

Souvenons-nous et n'oublions pas !



Cérémonie du 19 Novembre



La cérémonie en souvenir de la journée du 19 novembre durant laquelle notre commune fût libérée a eu lieu ce dimanche

19 novembre en présence de Madame BAILLIF, Maire de Châtenois-les-Forges. Malgré un temps maussade, étaient présents Monsieur GRUDLER, Député Européen, Messieurs MATHEY et BRUNETTA,

Maires honoraires, Monsieur BARLOGIS, maire de Trévenans, les élus, les représentants d'associations patriotiques, les représentants des forces de l'ordre, les pompiers, les représentants de l'harmonie municipale et les administrés.

Le verre de l'amitié a été offert à l'issue de la cérémonie en salle d'honneur de la Mairie.

Marie Nadine MAIRE

Adjointe Animation culturelle, Fêtes et Cérémonies

Le marché

Le marché mensuel

Depuis un peu plus d'un an, tous les 3^e samedis du mois, des producteurs locaux et commerçants proposent leurs produits aux Châtenais.

C'est un marché convivial et diversifié avec une dizaine d'exposants : maraîcher, boucher, brasseur, cookies, miel, saucissons, savons, couture, sacs, photographies, vêtements, mug...

Il se tient sur le parking de l'école maternelle de 9 h à 12 h.



La « Team marché » s'est créée avec une volonté de faire connaître et favoriser les commerçants locaux tout en développant des échanges avec les habitants, notamment avec les résidents des Hespérides.

Nous organisons également pour la période estivale **3 marchés nocturnes mensuels** qui auront lieu au CSE les vendredis soirs. De marchés en marchés, nous avons pu accroître le nombre de visiteurs. À travers cet article nous espérons vous voir nombreux sur les prochains marchés.

*Emelyne DECREUSE
Conseillère municipale*



Le sport

Bilan sportif

Notre commune est riche d'activités sportives diverses et variées. J'ai pris plaisir à en découvrir certaines. Je voulais vous remercier pour votre accueil et vos partages de bons moments.

J'ai passé 9 mois à vos côtés, et j'ai dû renoncer à mon poste d'adjoint aux sports récemment, Madame le Maire m'ayant confié une autre mission à savoir correspondant « incendie et secours » auprès de la préfecture.

Néanmoins, je continuerai à venir vous voir lors de vos manifestations ou compétitions sportives comme j'ai pu le faire régulièrement.

Je garderai aussi cette belle image que vous avez montrée lors de notre réunion de préparation de la rentrée en juin en mairie, afin de définir ensemble les créneaux horaires de chacun pour que vos adhérents y trouvent leurs places dans nos locaux.

Je sais que 2024 sera une année riche en évènements, je ne peux les citer par peur d'en oublier, même si je saluerai l'anniversaire de l'ACC qui fêtera les cinquante ans du club avec une manifestation digne de cet évènement le week-end du 1^{er} juin.

Notre commune essaye d'apporter des solutions pour la pratique de tous, même si parfois il est bien difficile voire impossible de contenter tout le monde et j'en suis le premier désolé. Comme pour les autres commissions, le budget n'est pas extensible.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année
Bien sportivement,

Lionel VAUTHIER
Adjoint aux sports



La mairie soutient ses sportifs

L'année 2023 a été riche au point de vue sportif, Châtenois-les-Forges a été bien représentée dans plusieurs disciplines au niveau départemental mais également en Espagne et aux États-Unis.

Le conseil municipal par le biais de subventions exceptionnelles a soutenu :

- l'**USC pour un tournoi de football international Copa Castelle de Blanes** à Barcelone pour les catégories U 15 - U 18.

- **Manon HOUOT** pour sa participation à la Nation's cup en patinage artistique danse et ballet avec l'équipe élite des 90 rugissants ASMB qui se déroulait à Boston, États-Unis.

Félicitations à tous.

La commission sports remercie les bénévoles pour leur implication au semi-marathon « **le lion 2023** ».

Marie-Josée BAILLIF



Plannings



Terrain et piste extérieurs Planning 2023 - 2024

	8h30	10h	10h30	11h	11h30	12h	12h30	13h	13h30	14h	14h30	15h	15h30	16h	16h30	17h	17h30	18h	18h30	19h	19h30	20h	20h30	21h	
Lundi																									
Mardi																									
Mercredi																									
Jeudi																									
Vendredi																									
Samedi																									
Dimanche																									

le 28/08/23
BAILLIF MARIE-JOSEE
*pour les plateaux jeunes USC voir avec l'adjointe et ACC piste reserve à l'ACC

ATTENTIONS ENTRAINEMENTS ADULTES PISTE ET ENTRAINEMENTS FOOT JEUNES TERRAIN SOYEZ VIGILANTS !!

Ancienne caserne Planning 2023 - 2024

	9:30	10:00	10:30	11:00	11:30	11:45	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:15	16:30	17:00	17:15	17:30	18:00	18:30	18:45	19:00	19:15	19:30	20:00	20:15	20:30	20:45	21:00	21:30	22:00	22:30		
LUNDI																																				
MARDI																																				
MERCREDI																																				
JEUDI																																				
VENDREDI																																				
SAMEDI																																				
DIMANCHE																																				

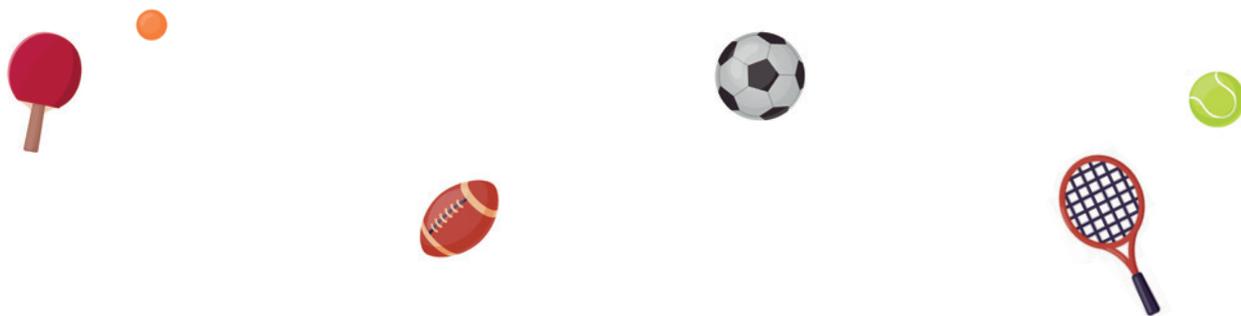
le 29/08/2023
MARIE-JOSEE BAILLIF

Plannings

Gymnase

Planning 2023 - 2024

		9:00	10:00	10:30	11:00	11:30	12:00	12:30	13:00	13:30	14:00	14:30	15:00	15:30	16:00	16:15	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	20:45	21:00	21:00	22:00	22:30					
L u n d i	Gr salle									ECOLE								17h15/18h55 USC		19h/21h ACC - Badminton															
	Dojo																		17h30/19h Judo																
M e r c r e d i	Gr salle									ECOLE								17h/20h30 TENNIS de TABLE La Savoureuse						20h30/22h USC											
	Dojo	YOGA 9H00/11H15																				18h30/21h Taekwondo													
M e r c r e d i	Gr salle	9h00/11h45 LA SAVOUREUSE								13h/17h USC						17h/19h ACC		19H00/20h30 Savoireuse Tennis de table		20h45/22h45 Futsal Allstars90															
	Dojo	JUDO 9H15/10H45			Sophrologie 11h00/12h00														17h00/19h45 Taekwondo				Sophrologie 20h00/21h00												
J e n v i e r	Gr salle									ECOLE								17h/20h savoureuse				20h/22h USC - médecin													
	Dojo																		17h00/20h15 Yoga																
V e n d r e d i	Gr salle									ECOLE								17h/22h30 Savoireuse Basket et Tennis de Table																	
	Dojo									13h30/15h Apprentissage des signes aux bébés							17h00/19h00 Taekwondo			19H30h/22h30 Aikido															
S a m e d i	Gr salle	9h/10h30 USC F		10h30/12h30 ACC - Badminton					USC						17h/19h Pompiers																				
	Dojo	10h/12h Taekwondo								13h30/15h Apprentissage des signes aux bébés																									
D i m a n c h e	Gr salle																																		
	Dojo	JUDO 10H00/12H00																																	



ANNUAIRE

Associations

Notre commune possède un large panel d'associations aussi bien sportives que culturelles. En 2023 j'ajoute à la liste deux associations :

- Les lionnes roses de l'est,
- Association Découverte artistiques et culturelles de Chine.

Toutes ces associations ont été répertoriées, vous les retrouverez ci-dessous.

Marie-Josée BAILLIF

Sport

ACC

Paul VALENTINI : 06 17 76 25 06

CCL

Bernard DELAY : 03 84 29 43 82

LA SAVOUREUSE

Christophe COURBERAND :
06 75 50 50 80

USC

Sébastien DAVID : 06 60 27 72 12

LA BOULE JOYEUSE

Christian BOSCH : 03 84 29 70 55

JEUX THÈME (DANSE DE SALON)

Jean-Claude LABRUNE : 03 84 27 21 21

JUST DANCE ET JOY

Ambre BARTHÉLÉMY : 07 50 41 06 75

FUTSAL 90

Damien LUTHY : 07 66 05 20 19

Chasse et pêche

ACCA (CHASSE)

Jean-Pierre FORSTER : 03 84 29 48 65

LA MATINALE CHÂTENAISE (PÊCHE)

Luc GEHANT : 06 62 81 48 00

CLUB CARPE 90

Luc GEHANT : 06 62 81 48 00

Divers

AMIS DE L'ORGUE

André BRUNETTA : 03 84 29 42 20

ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Aurore PETITPRIN
ape.clf@gmail.com

ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Renate CANTIN
apemchatenois@gmail.com

BAOBAB

(les enfants du Burkina Faso)
Éliane BOSCH : 03 84 27 23 12

COMITÉ DES FÊTES

N'Guyen VAN LONG : 06 81 40 88 75

CLUB ALPHA - MAQUETTISME

Éric IEU : 03 84 90 24 95

CLUB DU 3^E AGE

Marie-France BARAULT : 06 70 05 09 14

CONSERVATOIRE DE BELFORT

Ophélie COLIN : 03 84 54 27 27

ASSOCIATION DÉCOUVERTE ARTISTIQUES ET CULTURELLES DE CHINE

Weiling CHAIRON : 06 74 68 20 70

DONNEURS DE SANG

Jean-Claude MATHEY : 03 84 29 40 72

GÉNÉALOGIE

CEGFC (Centre d'entraide Généalogique de Franche-Comté - Section Belfort)
Elisabeth BRUNETTA : 03 84 29 42 20

HARMONIE MUNICIPALE

Thierry SIEDEL : 03 84 29 70 17

JARDINS OUVRIERS

Félix MARTINEZ : 03 84 29 73 59

JEUX THÈME

Jean-Claude LABRUNE : 03 84 27 21 21

LA BOÎTE À IDÉES LA SAVOUREUSE

Christophe COURBERAND :
06 75 50 50 80

ENFANTS DE RÊVES ET D'ESPOIR

Laurent DURRENWACHTER :
09 51 58 18 35

LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Olivier BRUEY : 03 84 29 41 98

LES MUTILÉS DE LA VOIX

Patrick DEBAIN : 03 84 27 21 62

LES PETITS DIABLES

Valérie HACQUARD : 06 42 23 09 44

PRÉSIDENT SEP

Jean-Marie FEUVRIER : 03 84 29 45 61

SOLID'ERE

Pascale MICHELET : 06 37 92 00 17

VOISINOFOLIE

Thierry RINGER :
associationvoisinofolie@gmail.com

Patriotiques

FNACA

(Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie)
Denis CHARDON : 03 84 29 41 70

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Thierry VAUTHIER : 03 84 56 01 39

Médecins, commerçants & Artisans

AGENCE IMMOBILIÈRE

• ISAVOUREUSE
QASEMIAN Leïla
06-33-51-37-16
• ARTHURIMMO
STOJANOVIC Céline
74 rue du Général de Gaulle
06-70-48-22-21
• PROPRIETES-PRIVEES.COM
LUTHY Damien
07-66-05-20-19

ANIMAUX

• MONDE ANIMAUX
BOURDONNET Claire
33 bis rue Maréchal Foch
06-68-07-69-41

APICULTEUR

• BEE API
COURBERAND Christophe
28 Bis rue du Lieutenant Bidaux
06-75-50-50-80

ARCHITECTE

• ENEBAT
KLINGELSCMITT David
11 rue du Lieutenant Bidaux
03 84 29 71 71

AUTO ÉCOLE

• AUTO ÉCOLE SENCE
SENCE Céline
78 bis rue du Général de Gaulle
03-84-56-73-64

BARBIER-COIFFURE

• BARBIER
CHINIK Mohamed
12 rue du Général de Gaulle
09-73-28-03-20

BOUCHERIE

• «Aux Petits Oignons»
BIDEAUX Alexis
68 rue du Général de Gaulle
06-68-15-21-99

BOULANGERIE PÂTISSERIE

• Boulangerie « Châtenaise »
CHASSARD Mickaël
72 rue du Général de Gaulle
03-84-29-40-94
• Boulangerie «Maître»
MAÎTRE
50 rue du Général de Gaulle
03-84-27-22-35

BOUTIQUE DE VÊTEMENTS

• Lysiane Boutique
ENÉE Lysiane
82 rue du Général de Gaulle
03-84-27-21-73

BUREAU DE TABAC

• CHATILLON Jacqueline
25 rue du Général de Gaulle
03-84-29-41-57

CARRELEUR

• Carrelage PETRACCA
PETRACCA David
5 rue du Moulin
03-84-27-23-58

CBD

• CBD
DRAI Najib
44 rue du Général de Gaulle
07-55-79-53-45
• Equilibre o Naturel

M.et M^{me} SOARES
41 rue du Général de Gaulle

CENTRE ÉQUESTRE

• GROSJEAN Isabelle
Rue de la Prairie
03-39-02-09-34

CHAUFFAGISTE

• Certichauffe
GROS Stéphane
4 rue des Frères Gehant
03-84-29-49-64
• ASC CHAUFFAGE
SIFFERLEN Antony
18 rue de la République
06-62-45-72-54

COIFFURE

• Colléon
FERMEY Arik
78 rue du Général de Gaulle
03-84-29-41-19
• MG CRÉATION
GEHANT Christine
29 rue du Général de Gaulle
03-84-29-76-55
• Un temps pour soi
JOIGNEAUX Mélanie
2 rue du Lieutenant Bidaux
03-84-29-48-08

COURTIER

• COURTIM
ROMAN Sandra
45 rue du Général de Gaulle
03-84-27-26-89

COURTAGE AUTOMOBILE

• AB COURTAGE AUTO
BIGUENET Antoine
60 rue du Général de Gaulle

COUVREUR

• Jonathan Couverture
GIRARDCLOS Jonathan
ZA du Moulin
06-95-52-63-12

CRÉATION COUTURE

• L'atelier de Minilie
ALZINGRE Magalie
Rue du Château d'eau
06-07-58-22-10

CRÊPERIE

• Crêperie «Chez Angèle»
SUDAN Brigitte
28 rue du Général de Gaulle
03-84-19-33-16

CUISINIER

• CUISINIER À DOMICILE
LACHAIZE Lionel
2 rue Bel Air
06-88-46-48-92

DEBOSELAGE

• AUTO GRELE
TIRABASSI Jean
9 voie du Tram
06-81-92-26-43

DIAGNOSTIC

• TEK DIAGNOSTIC
Le Directeur
39 rue du Général de Gaulle
06-47-47-19-44

ÉLECTRICITÉ

• Baumgartner éclairage
BAUMGARTNER Pascal
ZA du Moulin
03-84-22-33-60

ÉPICERIE

• FAST SHOP
KHOUFFACHE Abdelhalim
27 rue du Général de Gaulle
07-70-09-19-48

ESTHÉTIQUE & DÉTENTE

• Institut «Histoire de Peau»
BRESCHBUHL Sophie
2 rue du Lieutenant Bidaux
03-84-29-72-59
• AUX PETITS SOINS
BROUX Pauline
21 rue du Lieutenant Vauthier
06-79-38-24-00
• L'ATTRAPE RÊVES
CACHOT Laura
31 bis rue du Lieutenant Bidaux
06-33-45-14-56

ÉTANCHÉITÉ

• BK COUVERTURE
BOZKURT Memet
97 rue du Général de Gaulle

ÉVÉNEMENTIEL

• NUANCES FACTORY
HAYOZ Anne
rue Wagner
06-61-35-59-69

EXPLOITATION AGRICOLE

• EMONT Nicolas
ZA du Moulin
06-61-99-99-95

FLEURISTE

• «Aux Caprices Fleurs»
FERCIOT Didier
70 rue du Général de Gaulle
03-84-29-49-28

GARAGE

• Garage «FD PNEUS»
D'AMICO Florian
38 rue du Général de Gaulle
06-36-98-09-62

INFORMATIQUE

• PARISOT Nicolas
12 rue des Mines
06-66-92-21-61
• DORAS INFO 90
DORAS Stéphane
13 rue du Fort
06-63-86-21-88

NOTAIRE

• OFFICE NOTARIAL
PFISTER Sébastien - BURGUY Benoît
69 rue du Général de Gaulle
03-84-28-66-86

PAYSAGISTE

• Castalan Paysage
CASTALAN Paysagiste
ZA du Moulin
06-88-13-05-14

PEINTRE

• Peinture et revêtements
VALLOT Luc

3 rue Max Keller
06-19-44-13-61

• Peinture et revêtements
DROMARD Daniel
37 bis rue de Villars
03-84-29-72-55

PHOTOGRAPHIE

• Photo « GENY » QUE
GENY Hubert

06-17-95-30-20

• LA PHOTOGRAPHIE DE FRANCINE

VAN CAMP Francine
93 rue du Général de Gaulle
06-76-91-49-18

PIZZERIA

• Pizzeria «La Tour de Pizz»

GAVILLOT Emmanuel
82 rue du Général de Gaulle
03-84-27-25-95

POMPES FUNÈBRES

• Pompes Funèbres

CHARDON Pascal
20 rue du Général de Gaulle
03-84-29-48-23

RÉPARATIONS PROGRAMMATION

MOTEURS

• Gn-R Motorsport

GAUTHERAT Nicolas
4 impasse Martinets
06-77-36-94-70

RESTAURATION

• Restaurant «TIC TAC bar»
PEDRAZZANI Gilles

13 rue du Général de Gaulle
03-84-27-26-05

• Délices Restaurant Kébab
TEKINER Véli

47 rue du Général de Gaulle
03-84-29-47-68

SALON DE PIERCING & TATOUAGE

• LE GRAND SKALI

DURAND David
DURAND Anne-Charlotte
Rue Bidaux

SANITAIRE CHAUFFAGE & TÉLÉCOMMUNICATION RÉSEAU

• SRCOM - SC

RABOLT Sébastien
52 rue du Général de Gaulle
03-70-42-02-18

SANTÉ

• ASTEN SANTÉ

le Directeur
ZA du Moulin

SERVICE DE NETTOYAGE

• Nettoyage Net & Services

ROUGIER Thierry
7 rue Curie
06-69-19-20-25

SERVICES

• Formatrice langues des signes bébé
PEROLLA Lætitia

SPORT

• PHYSIC'AL- BOUGEZ SIMPLEMENT
GRANDJEAN Anne-Laure

TRAITEUR

• COTÉ TOQUE

LE GALL Christophe
10 rue des Fours à chaux
07-50-05-82-62

• TERRITOIRE GOURMAND

JULLEROT Clément
Rue des Frères Gehant
07-68-62-33-82

TRANSPORT

• FREE DOM COURSES

CAMARATA André
1 rue du Paquis
07-86-18-23-85

• EMINE'S TAXI

EMINE Ulker
Rue du Général de Gaulle
06-77-71-21-76

USINE

• HENDRICKSON

KRISTOF Jean-François
9 avenue des Forges
03-84-58-25-00



Personnels de santé

À CHÂTENOIS-LES-FORGES

DENTISTE

GAUGUE Frédéric
22 rue du Général de Gaulle
03-84-29-47-28

DIÉTÉTICIENNE

ELMOUDNI-DENIMAL Véronique
17 rue de Villars
06-29-60-97-37

HYPNOTHÉRAPEUTES / MAGNÉTISEURS GUÉRISSEURS

LE GALL Aurélie
Hypno ressources
10 rue des Fours à chaux
06-82-29-07-13

CHANTECLAIR Stéphanie

Hypnose Quantité
17 rue du Lieutenant Bidaux
06-59-96-21-81

INFIRMIÈRE

BARBAUD Catherine
DIEUDONNÉ Julie
GUYOD Nathalie
SALVADOR Pauline
14 voie du Tram
03-84-29-42-55

KINÉSITHÉRAPEUTE

BURGER Christine
MANTION François
12 voie du Tram
03-84-29-41-36

MÉDECIN

COURTOT Pierre
6 voie du Tram
03-84-29-40-89

FERCIOT Emmanuelle

10 voie du Tram
03-84-23-57-00

NORMAND Guillaume

8 voie du Tram
03-70-42-05-52

NATUROPATHE - HOMÉOPATHE

MARTIN Stéphanie
07-82-33-25-72

PHARMACIE

KLINGELSCHMITT Florent
37 rue du Général de Gaulle
03-84-29-40-49

PSYCHOTHÉRAPEUTE

BERTRAND Claudie
5 rue Curie
03-84-29-71-36

SOPHROLOGUE

BRUNAT Murielle
Rue Courtot
07-48-11-75-70

COMMERCANTS, ARTISANS, PROFESSIONNELS DE SANTÉ
NOTRE COMMUNE POSSÈDE UN LARGE CHOIX DANS TOUS LES DOMAINES, FAITES APPEL À EUX.
SI MALGRÉ NOTRE LISTING VOUS N'APPARAISSEZ PAS, MERCI DE NOUS LE FAIRE SAVOIR EN APPELANT LA MAIRIE.
Commissions Vie associative, artisans et commerçants - Marie-Josée BAILLIF

Associations

L'Athletic Club Châtenois fête ses 50 ans : 1974 - 2024



L'année 2024 qui se profile sera marquante pour notre club puisqu'il va fêter ses 50 ans. Et il a toujours bon pied, bon œil. Ses membres vieillissent avec lui, mais une relève arrive avec des jeunes encadrants qui en veulent et de jeunes athlètes toujours aussi nombreux.

Les effectifs de la saison 2023 se sont stabilisés : **212 licenciés** (120 hommes et 92 femmes).

71 jeunes <18 ans et 141 adultes. Pour la saison 2023, 203 athlètes ont déjà pris leur licence à la mi-novembre. À noter une quasi parité hommes / femmes à ce jour.

Le club compte plusieurs labels et certifications, fruits de sa diversification et de son activité et de la qualité de ses encadrants : **Labels argent pour le running, pour la Forme et Santé et le bronze pour le stade et l'éducation athlétique.**

En 2023, le club s'est classé au niveau national 413^e sur 1 898 clubs avec 114 athlètes classés.

Si nous avons perdu quelques places, plus d'athlètes sont classés.

Les activités du club demeurent variées :

L'Athlé Découverte pour l'Éveil Athlétique et les Poussins, **L'Athlé Compétition** de Benjamins à Masters, **L'Athlé Loisir Running** pour les adultes et **L'Athlé Loisir Santé** avec notamment la Marche Nordique, qui attire chaque année un public désireux de se maintenir en forme et de pratiquer en groupe une activité sportive, le Badminton de Loisir et le Renforcement Musculaire du lundi soir qui fait de plus en plus d'adeptes.



Le club accueille des athlètes handicapés debout et est affilié à la **Fédération Française Handisport.**

Le club organise différentes épreuves : un premier meeting Benjamins en salle en février, un Kids Cross en mars pour les Éveil Athlé et les Poussins, un meeting Benjamins/Minimes en mai et bien sûr les 2 épreuves phares que sont la Châtenoise (10 km sur route, labellisée + un 5 km) en novembre et le meeting semi nocturne sur

piste début juillet qui clôture la saison et qui rencontre un succès grandissant.

En 2024, pour marquer ce 50^e anniversaire, l'ACC prépare une nouvelle épreuve : **une course de 6 heures et 12 heures à laquelle va s'ajouter une épreuve de 100 km.** Cette nouvelle organisation aura lieu le dimanche 2 juin 2024. Ce type de course est encore assez rare dans l'est de la France et nous





espérons attirer de nombreux athlètes et faire rayonner le club au-delà de notre région.

Des athlètes se sont distingués la saison dernière. On retiendra encore cette année :

Vanessa GAUCHET (minime) en triathlon (saut, course, lancer) avec 97 points - **Alexandre CARO**, sur 24 h, à Albi avec 224 km 921m parcourus - **Victor HENRY** 14^e au semi-marathon de Paris en 1h05'10" et aussi 2^e à Colmar sur 10 km en 30'34"- **Cédric MONTIGNY** et **Melvin PINDY** en 1/2 marathon, **Sébastien SIRON** sur 10 km - **Nathanael MARLIER** en Trail - **Margot LAITHIER** et **Tom JANOD** aux championnats de

France de cross et du 5 km. Les athlètes du club participent à de nombreuses épreuves régionales, nationales et internationales dans diverses disciplines et représentent fièrement les couleurs du club bien au-delà des frontières de la commune et du département.

L'ACC vient de participer à Octobre Rose aux côtés des communes de Châtenois et de Trévenans, notamment dans l'organisation de la Marche Rose qui a connu un beau succès cette année et permis de récolter + de 1 400 € pour la Ligue contre le cancer.

Contact

Vous pouvez découvrir bien d'autres facettes de l'AC Châtenois sur :

<http://athletic-club-de-chatenois.athle.fr/> ou

 www.facebook.com/Acchatenois/

ou en contactant : Paul Valentini, président

03 81 95 13 75

06 17 76 25 06

president.acchatenois90@gmail.com



APE

Association des parents d'élèves, école élémentaire

L'association des parents d'élèves de l'école élémentaire, l'APE (l'Avis des Parents à l'École) est composée de 6 membres au bureau et est entourée de nombreux bénévoles actifs.

Notre but est d'aider et d'accompagner les enseignants et leurs élèves dans les projets pédagogiques et les moments conviviaux au sein de l'école.

Nous remercions les parents qui participent à nos actions tout au long de l'année. Nous remercions également la SEP, le Périscolaire ainsi que la Mairie qui nous soutiennent dès que nous en avons besoin.

Nous organiserons notre fête de l'école au stade le samedi 15 juin sur le thème des jeux olympiques : il y aura une restauration sur place ainsi qu'une tombola. Comme l'année dernière, tous les jeux proposés aux enfants seront gratuits.

Si vous souhaitez participer à nos actions, vous pouvez nous joindre par mail :

ape.clf@gmail.com ou nous déposer un courrier dans notre boîte aux lettres située 4 rue pasteur à Châtenois-les-Forges.

Nous profitons de cet article pour souhaiter nos vœux de bonheur et de santé à tous les Châtenaises et Châtenais.

Aurore PETITPRIN, présidente de l'APE

ADAPEI

opération brioches



Contact

Marie France BARAULT :
06 70 05 09 14
ou Valérie HACQUARD :
06 42 23 09 44



Cette année, c'est avec l'aide des 16 équipes de bénévoles que 559 brioches ont été distribuées sur Châtenois.

Un grand merci à tous.

La somme récoltée par Châtenois est de 2960,10 euros remise à l'ADAPEI.

Cette opération est toujours à la recherche de bénévoles, pour renouveler et aider les équipes : n'hésitez pas vous serez les bienvenus !

CCL

section aikido

Comme vous le savez, une section Aïkido a intégré celles du CCL depuis 2003.

Cette section est affiliée à la FFAB - Fédération Française d'Aïki et Budo - reconnue par le Ministère de Jeunesse et Sports.

Le nom aikido signifie « voie de concordance des énergies », il se compose de techniques avec armes et à mains nues, utilisant la force de l'adversaire plutôt que son agressivité et sa volonté de nuire.

Ses techniques visent non pas à vaincre l'adversaire, mais à réduire sa tentative d'agression à néant. L'aïkido peut-être considéré comme la concrétisation du concept de légitime défense : une réaction proportionnée et immédiate à une agression.

Les cours reflètent parfaitement les valeurs de la discipline : modestie, loyauté et maîtrise de soi.

Ils sont assurés par Bernard RAVON et Cédric DUFOURG. Ils ont lieu au Dojo de Châtenois-les-Forges tous les vendredis de 20 h à 22 h, ouvert à tous dès l'âge de 12 ans.

Cours le mercredi après-midi de 15 h 30 à 16 h 30 pour les enfants dès 7 ans.

Bernard RAVON
Enseignant d'Aïkido



Inscriptions et renseignements

auprès de Bernard RAVON
au 03 84 27 22 61

Club 3^e âge

Je vais commencer par remercier tous les membres du club qui ont retrouvé les gestes de jeux, les fonctionnements des méninges et les échanges souriants. Je m'empresse de souhaiter la bienvenue à nos nouveaux adhérents qui stabilisent nos effectifs. Les mois ont passé, notre installation dans la salle arrière de la salle de sport est confirmée, un local confortable et moins vaste, bien apprécié de chacun. Nos 22 membres présents à l'assemblée générale de février se prénomment : Christiane, Monique, Alice, Jacqueline, Caroline, Jeanine, Geneviève, Marie-France, Valérie, Marie-Thérèse (fois 2), Maryse, Anne-Marie, Dominique-Andrée, Claude, René, Lucien, Xavier, Michel, Jean Marie, André ...

« Le plus bel âge est l'âge que l'on a » Maggie KUHN
« La femme parle toujours de son âge et ne le dit jamais » Jules RENARD



Belle prestation de l'association danse 20/04/23

Tous ces membres vous attendent avec impatience !!! Si vous aimez jouer aux cartes, au scrabble, passer un moment à bavarder, sans oublier quelques moments récréatifs autour d'une bonne table, **venez nous rendre visite les jeudis après midi, de 14 h à 17 h dans la salle de réunion de l'ancienne caserne, vous serez bien accueillis.**

Force est de constater que les effectifs vont en s'amenuisant, nous sommes toujours tristes de voir nos effectifs en baisse, nous n'oublions pas nos chers adhérents qui ont des problèmes de santé pour poursuivre les déplacements et décident de ne plus se joindre à nous.

S'y ajoutent les décès, au cours de l'année 2023 notre chère Thérèse Étourneau, qui aimait beaucoup l'ambiance du club et était parmi nous encore une semaine avant son départ. N'oublions pas notre centenaire Jeannette Demarche qui a été une fidèle du tarot pendant de nombreuses années.



Nous remercions vivement la mairie pour la proposition de prêt de la nouvelle salle et pour la subvention qui nous est accordée.

Le comité élu reste inchangé :

- Madame BARAULT, présidente
- Madame IFFENECKER, trésorière adjointe
- Madame HACQUARD, secrétaire
- Monsieur GRANDJEAN, trésorier

La moyenne d'âge est voisine de 81 ans.

Courant - 2023

Les rencontres ont permis de fêter, St Nicolas, Noël, la galette, un repas de printemps, une sortie friture, une animation de la Semaine Bleue (lecture de contes en accompagnement d'une classe de maternelle) et quelques anniversaires.

Repas de fin d'année à l'Arlequin

À ces photos souvenirs, nous associons pour 2024 nos souhaits d'augmenter nos effectifs et surtout nos vœux de santé.

Merci à l'équipe animatrice et aux membres du Club, et en ce début d'année nous souhaitons à tous la santé et le désir de partager encore longtemps ces moments chaleureux.

Marie-France BARAULT
La présidente



Club ALPHA

Depuis 1992, le but du Club ALPHA est de promouvoir le maquetisme sous toutes ses formes. Il permet à ses membres, débutants et chevronnés, de se réunir chaque semaine afin de partager leur passion et leurs expériences pour le modèle réduit.

Aujourd'hui, grâce à la diversité des réalisations de ses adhérents, le Club Alpha de Châtenois-les-Forges aborde l'ensemble des univers (bateaux radiocommandés, véhicules militaires et civils, science-fiction, culture pop, manga...) et est reconnu dans l'Est de la France pour cela.

De plus, ses adhérents réalisent leurs modèles à partir de techniques traditionnelles, mais aussi en utilisant des techniques plus modernes comme l'impression 3D ou encore la découpe laser.

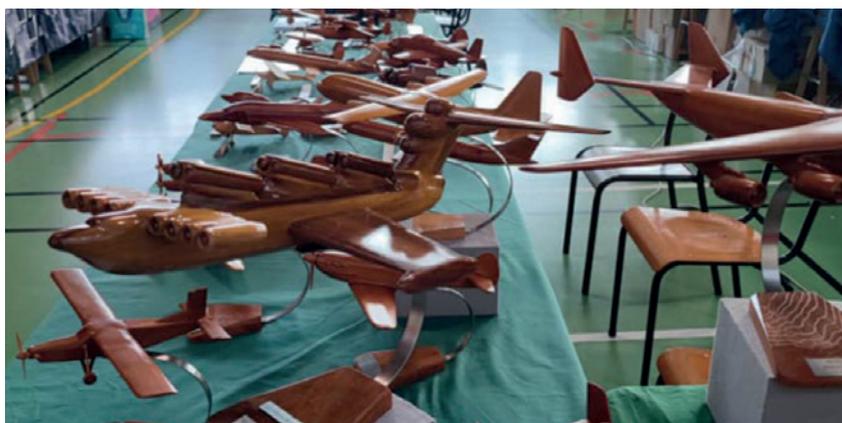
Chaque année, le Club Alpha participe aussi bien à des salons de modélisme nationaux qu'internationaux, et en parallèle nous sommes aussi sollicités pour participer à des conventions sur les thèmes geek et manga ou encore des festivals.

L'année 2023 a été marquée par la tenue de notre salon du modélisme « ALPHA 2023 ». Cette édition s'est déroulée début juin au complexe sportif de Châtenois-les-Forges. Elle a réuni près de 130 maquetistes venant de France, Belgique et Suisse.

Tous étaient là pour partager leurs réalisations face à un public conquis. La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous tout le week-end, ponctuées par des démonstrations de combats

de sabre laser, de cosplay et de véhicules radiocommandés en tous genres.

*Éric IEU
Président*



Comité des Fêtes

15 décembre 1971, création du comité des fêtes de Châtenois-les-Forges par Monsieur MILLOT Jacques ayant pour but de regrouper les sociétés, leur apporter une aide morale, technique, financière, matérielle et de propagande en vue d'organiser des manifestations de la localité et des environs.

Depuis 52 ans le comité a œuvré, organisé, aidé.

Il a perduré dans le temps grâce au soutien des municipalités successives et au nombreux bénévoles qui, au cours des nombreuses années, ont fait vivre Châtenois-les-Forges.

Au vu des évènements qui se sont passés ces dernières années (COVID 19) beaucoup de bénévoles ont arrêté, un manque de personne se fait sentir.

Les membres actuels du CDF voudraient bien que quelques nouvelles personnes viennent les rejoindre afin de former une équipe dynamique de façon à organiser des manifestations, gérer le matériel et aider les associations au mieux.

*Van Long N'GUYEN
Le président*



La team CDF

Contact

Van Long N'GUYEN
06 81 40 88 75

Thibaut GROSJEAN
06 25 91 52 16

Don du sang

La collecte de sang a lieu au centre-socio-éducatif aux dates suivantes :

- Mardi 23 Janvier 2024
- Mardi 21 Mai 2024
- Mardi 23 Juillet 2024
- Mardi 29 Octobre 2024

Le créneau horaire est 16 h à 19 h.

L'association **Don du sang** est présidée par Monsieur Jean-Claude MATHEY pour tout renseignement n'hésitez pas à le contacter !



**Donner son sang,
c'est offrir la vie.**

www.dondusang.net  

Contact

Le Président
Jean-Claude MATHEY
03 84 29 40 72

Futsal

ALL STARS 90



Notre association spécialement dédiée au foot en salle, réunit une vingtaine d'adhérents tous les mercredis soir de 20 h 45 à 23 h au gymnase de Châtenois-les-Forges !

2 heures de Futsal où tout passionné de football et de sport en général est le bienvenu, peu importe le niveau et l'âge, le principal est de passer un bon moment !

Des matchs à 5 vs 5, deux ou trois équipes en fonction du nombre de joueurs présents, idéal pour les licenciés en club désirant un entraînement supplémentaire dans la semaine, convient très bien également pour les sportifs qui ne souhaitent pas sacrifier leurs week-ends.

Pour la plupart d'entre nous, le rendez-vous foot du mercredi soir est devenu incontournable, le bon

état d'esprit de chacun et la bonne humeur qui règne nous permettent d'entamer notre 10^e saison !

N'hésitez pas à venir essayer une séance, avant d'éventuellement nous rejoindre moyennant une cotisation de seulement 15 € pour l'année...

Contact

Damien LUTHY
Président **Futsal All Stars 90**
07 66 05 20 19



Généalogie

à la recherche de l'histoire familiale

**Qui ne s'est pas posé un jour la question :
qui étaient mes arrière-grands-parents et que faisaient-ils ?**

Notre section, qui représente le Territoire de Belfort au CEGFC (Centre d'Entraide Généalogique de Franche-Comté), est prête à aider toute personne qui désire faire des recherches sur son histoire familiale.

AIDE

Nous aidons chaque année une centaine de personnes, c'est le but de la section ce qui lui vaut l'avantage d'être « d'utilité publique ». Certaines viennent

directement nous rencontrer le lundi après-midi au Chalet avec les traces de leurs avancées sur les recherches déjà faites ou pas, d'autres se manifestent par voie informatique. Nos adhérents les prennent en charge selon leurs disponibilités, les conseillent sur les lieux ou documents de recherches possibles.

PARTICIPATION AUX BANQUES DE DONNÉES

La recherche en généalogie bénéficie de banques

de données (gratuites en ligne ou plus performantes pour les adhérents) : Geneanet, Filae et bien d'autres. Celles-ci ont été alimentées par des généalogistes bénévoles qui ont dépouillé les registres paroissiaux d'avant la Révolution et les registres d'État civil d'après. C'est une immense avancée pour ceux qui consultent leur ordinateur et qui parfois ignorent comment les renseignements sont arrivés là. Nos adhérents participent à ce travail de longue haleine et de patience. La banque de données du CEGFC par exemple contient plus de 4 200 000 actes sur la Franche-Comté.

TRAVAIL DE MISE EN VALEUR DES HOMMES ET FEMMES CÉLÈBRES DU TERRITOIRE DE BELFORT

Un bulletin hors-série du CEGFC vient de paraître pour mettre à l'honneur 66 Terrifortains et Haut-Saônois qui se sont distingués : parmi eux : André BERGERON, Léon DELARBRE, Pierre DREYFUS-SCHMIDT, Pierre GANTNER, Frédéric JAPY, Pierre SELLIER, Juvénal VIEILLARD... et bien d'autres.

Vous pouvez vous procurer ce document comprenant leur biographie accompagnée de leur généalogie à notre permanence du lundi après-midi au Chalet.

Prix : 18 euros port compris.

RENCONTRES

Les Conseils d'Administration du CEGFC à Besançon permettent de rencontrer quelques membres des sections de Besançon, Lons-le-Saunier, Morteau, Dole

et même Paris car il y a une section Franche-Comté à Paris. Une Assemblée Générale a lieu chaque année dans le département d'une des sections.

Cette année c'est notre section du Territoire de Belfort qui accueillera les autres départements, début juin 2024, au château Vermot de Châtenois-les-Forges.

Une belle journée d'échanges généalogiques en perspective.

Elisabeth BRUNETTA, présidente



Permanence : lundi de 14 à 17 h
sauf vacances scolaires

Lieu : Le Chalet
9 avenue des Forges - Châtenois-les-Forges

Jeux Thème des activités ludiques

L'Assemblée générale du 30 mai 2023

Elle s'est déroulée, comme d'habitude devant une assistance très nombreuse en présence de Marie-Josée BAILLIF, Maire, de Maryline MORALLET, Conseillère Départementale et de Jean-Claude MATHEY, Maire honoraire. Tous les points à l'ordre du jour furent votés à l'unanimité et le Conseil d'Administration a vu l'arrivée de Gérard DONTENVILLE en son sein. Les quatre membres du bureau furent reconduits dans leurs fonctions : Jean-Claude LABRUNE comme Président, Josiane HAFFNER, Yolande NIJAK et Céline FHLOR respectivement comme Vice-Présidente, Trésorière et Secrétaire. La traditionnelle partie festive a clôturé l'AG dans une ambiance joyeuse et amicale.



Assemblée générale



Jeux Thème

Association à
Châtenois-les-Forges
90700

Activités Ludiques et Artistiques



Le voyage d'octobre

Jeux Thème a organisé un voyage récréatif en Haute-Saône qui a mené la soixantaine de participants tout d'abord au Musée de la Cerise à Fougerolles. L'élaboration du kirsch n'a désormais plus de secret pour eux, tout comme les critères de dégustation de ce breuvage régional fort apprécié. Le voyage s'est poursuivi jusqu'à Saint-Nabord où un déjeuner-spectacle a réjoui les papilles et les pupilles des heureux convives.



Le Festival de Théâtre Amateur de Grandvillars

La troupe des adultes a été invitée à participer au Festival 2023 organisé par les Boulingrins de Grandvillars. Des troupes alsaciennes et une troupe belge étaient présentes avec des compagnies locales. Jeux Thème a présenté la pièce « Un Hôtel très Particulier » qui a particulièrement réjoui le public. Il est vrai que les comédiens châtenais se sentent bien dans cette magnifique salle de spectacle qu'ils envient à chacune de leurs participations.

Le Plan d'Activation Cérébrale (activité «Mémoire »)

Beaucoup de personnes, avec l'âge, se plaignent de « trous de mémoire ». Plus que de réels troubles de la mémoire, il s'agit souvent d'un manque d'entraînement des facultés cérébrales. Afin de maintenir leur mémoire au top, chaque semaine, une quarantaine de

membres, parmi lesquels trois hommes (un record !), se retrouvent chaque lundi après-midi. Différents types d'exercices permettent de faire travailler telle ou telle zone cérébrale correspondant aux diverses formes de mémoire.



Mais attention, on n'est pas à l'école ! Les séances sont menées dans une ambiance conviviale, pour stimuler et améliorer les performances des participants.

En conclusion ...

Les animateurs de section peuvent être remerciés pour leur implication dans le bon fonctionnement des différentes activités de Jeux Thème. Un grand merci à Evelyne, Monique, Rosine, Josy, Yolande, Angelo, Lionel, Gilles, Jean-Claude, Fernand, Claude, Gérard et Jean-Louis.

La bonne santé de l'association leur doit beaucoup.

Jean-Claude LABRUNE
Président

La dernière saison en chiffres

1686,44€

résultat du dernier
bilan comptable

essentiellement dû au
succès des représentations
théâtrales (711 entrées).

25€

cotisation
annuelle

permet de parti-
cipier à toutes les
activités

128

membres
cotisants

Les participants aux différentes activités :

Atelier cuisine : **12** - Danse de salon : **17** - Souvenance : **9**
Mémoire (p.a.c. et scrabble) : **41** - Tarot : **40** - Scrabble : **14**
Théâtre enfant : **7** - Théâtre adulte : **11**



Contact : Jean-Claude LABRUNE
jclabrune@free.fr
03 84 27 21 21
www.jeuxtheme.fr

La Savoureuse attire du monde

Les jeunes toujours plus nombreux

La jeunesse est cette année encore au rendez-vous à la Savoureuse !



L'éveil gymnique rassemble tous les mercredis matin plus de 20 enfants entre 3 et 6 ans. Echauffements, jeux de ballon, danses, parcours gymniques... Les enfants s'en donnent à cœur joie.

Côté tennis de table, les jeunes sont aussi au rendez-vous. Entre les séances de découverte pour les 4-7 ans (mini ping) et les entraînements pour les plus grands, ce ne sont pas moins de 25 enfants qui se sont mis au tennis de table !



Pour tout renseignement, contacter Christophe au 06 75 50 50 80



Une Châtenaise à l'honneur

Ivana PETROVIC, benjamine 2, se qualifie en nationale 2 au Creusot pour le deuxième tour du critérium fédéral alors qu'elle a commencé le tennis de table seulement l'an passé !

Tournoi national de tennis de table de Châtenois-les-Forges

Le tournoi national organisé par le club au gymnase a rencontré un vif succès. Pas moins de 130 joueurs ont répondu à l'appel de la petite balle le week-end du 9 et 10 septembre.

À noter la participation exceptionnelle de deux joueuses classées dans les 30 meilleures françaises !

Pour rappel, les sections suivantes accueillent le public :

Public adulte :
tir à l'arc, basket, section culturelle, tennis de table

Public enfant :
éveil gymnique (3-6 ans), mini ping (4-7 ans),
tennis de table (7-12 ans)





La Savoureuse fait son marché de Noël

Le samedi 16 décembre, l'association La Savoureuse, en partenariat avec la Municipalité, a vu les choses en grand pour son premier marché de Noël !

Dès l'aube, la place devant l'école maternelle s'est vue prise d'assaut par des dizaines de bénévoles. Sapins, nœuds rouges, rallonges et guirlandes lumineuses plein les bras, ils ont œuvré pour transformer, le temps d'une journée ensoleillée, un petit coin de notre village en marché aux couleurs de Noël.



Plus de 25 exposants avaient répondu présents et se sont installés pour présenter leurs produits et créations en tous genres, qui ont rencontré un vif succès tout au long de la journée.

Une journée bien rythmée, qui a réservé son lot d'animations et de surprises. Sous le chapiteau, les ballades celtiques du groupe « Drôle de rencontre » ont lancé la matinée, suivies en début d'après-midi des marionnettes musicales de Margotte. Après le passage du Père Noël et la marche aux flambeaux, c'est le blues rock de « Hold'on Baby » qui a ravi les spectateurs, bientôt remplacé par le show endiablé de « Tchik Tchik Cyrilik » ! Et c'est sur un magnifique feu d'artifice que les gens se sont finalement séparés, des étoiles plein les yeux.

Le public est venu en nombre, flânant, partageant un bon moment autour d'une moriflette, d'un vin chaud ou d'une crêpe... C'est d'ailleurs ce qu'on retiendra de cette belle « première » : la convivialité, à la fois chère à notre village et à l'esprit de Noël.

Christophe COURBERAND
Président

US CHÂTENOIS

UNE ANNÉE CONTRASTÉE

2023, une année contrastée : difficile et pleine d'espoirs

Chez les seniors... une saison galère

Cette saison 2023-24 qui s'achève marquera d'un goût particulier l'histoire du club.

En effet nous avons vécu une saison pleine de contrastes. Si on ne parle que de résultats des équipes seniors, le bilan n'est pas bon puisque nos 2 équipes descendent à l'échelon inférieur, en R3 pour l'équipe A et en D3 pour l'équipe B.

Notre club aura connu une série de 14 saisons consécutives en Régionale 2 depuis la saison 2009-2010 ; un véritable exploit quand on sait que chaque année, les pronostics nous cantonnaient aux dernières places, et que nous nous sommes souvent battus contre des clubs bien plus armés que nous sur les plans financier et structurel.

Mais ce n'est pas tout à fait un hasard, parce que cette période correspond largement à l'avènement d'une génération dorée de joueurs maison (les frères Salomon...) qui ont presque tous arrêté leurs carrières aujourd'hui... et la preuve en est que les remplacer n'est pas simple malgré tous les efforts de Jean-Claude BUESSARD le coach. Ce n'est pas en soi catastrophique... il nous aura manqué un an pour que la génération U17 vienne faire la liaison... et encore parce qu'avec la réforme considérable de la FFF et le rétrécissement de l'élite, de nombreux clubs emblématiques descendent

à l'échelon inférieur cette année comme les 2 équipes de l'ASMB, Morteau, Grandvillars, Pont de Roide etc. Et ce n'est pas fini puisque cela va durer encore 2 saisons...

Pour ce qui est de l'équipe B, après un retour de 2 saisons en D2, le compte n'y est pas non plus... malgré le renfort en fin de saison de joueurs de l'équipe A...

U15 et U17 au Tournoi de Barcelone

Mais le cas est différent puisque si la FFF n'avait pas opéré une réforme des championnats, nous ne descendrions pas... (les 4 derniers descendent). Une année classique c'est 2 descentes...

La fin du groupement de jeunes « La Savoureuse »

Et puis une saison particulière aussi chez les jeunes puisque notre alliance avec nos voisins de l'ENVC prend fin au 30 juin de cette année ; un échec tant, me semble-t-il, la logique l'imposait.

Cependant, difficile de continuer avec une équipe dirigeante aux objectifs bien éloignés des nôtres, avec un décalage très important dans le dynamisme, et une volonté de prendre la gouvernance ; même si nous avons aussi notre part de responsabilités. Nous devons aujourd'hui repartir de l'avant, seuls, et en tirer les bonnes conclusions.

Un gâchis parce que le sportif fonctionnait bien ; à l'image de notre équipe U17 en régionale qui a tenu la dragée haute dans son championnat et en coupe Gambardella éliminée par Jura Sud, le meilleur club du Jura, mais aussi dans toutes les autres catégories où les progrès des joueurs sont remarquables ; bien encadrés par les éducateurs du club, avec dans toutes les catégories au moins 2 équipes ; ce qui nous permettait de faire jouer tous les enfants selon leur



niveau ; avec un apport de terrains qui nous offrait une plus grande malléabilité pour les créneaux d'entraînement et les matchs.

Mais comme sur le terrain, le sportif doit avoir la tête et les jambes ; et si la saison a bien fonctionné, nous le devons aussi au coordinateur sportif Christophe MASSON qui a su organiser structurer faire vivre le GJ. Sans ce poste impossible de faire aussi bien ; le club de l'ENVC ne souhaitant plus du coordinateur, c'est une des raisons de notre retrait du GJ.

La tenue d'une école de foot demande de l'organisation, de la structuration ; c'est pourquoi nous avons choisi de garder Christophe MASSON à l'USC.



La saison pourrait en tous points sembler ratée, mais il est à noter de nombreux points positifs témoins de la bonne santé du club comme :

- La bonne tenue de nos équipes jeunes filles et garçons dans tous les championnats et plateaux.
- Le tournoi à Barcelone pour les U15 et U18 durant une semaine, une formidable aventure qui laissera un souvenir impérissable à tous nos jeunes.
- Chez les seniors filles, une finale en coupe à 8 pour la 2^e année consécutive, mais avec un résultat moins heureux que la saison précédente...
- L'avènement de 4 jeunes arbitres cette année, Axel ZILIOX et Léo DAVID, 15 ans tous les deux, avec de très bons résultats pratiques et théoriques débouchant sur une finale de district U15 pour Léo, et conclue par leur intégration en section sport-étude arbitrage l'année prochaine à Besançon (seuls 4 élus) au lycée PASTEUR ; une réussite qui donne des envies à d'autres puisque 2 jeunes sont aujourd'hui arbitres, Antoine BRIE-GIRARDIN et Gabriel DUARTE ; là où nombre de clubs ont du mal à en trouver :
- La réussite aux certifications CFF1 et CFF4 de Cyrille LAMBINET éducateur en U15 cette année. Un grand bravo !
- L'arrivée de nouveaux éducateurs comme Thomas ROLLIN, Thimothée et Philippe COSTA.
- Le premier prix au fair-play de la ligue pour notre équipe senior en R2, récompense déjà reçue la saison dernière...
- La mise à l'honneur de notre section féminine pour son travail sur le PEF à la médiathèque.
- La réussite de notre journée portes-ouvertes fémi-

nine du mercredi 7 juin avec 14 nouvelles filles qui sont venues s'adonner au football.

- L'arrivée de 2 nouvelles sections au club : **le foot loisir adulte** qui joue en semaine sans compétition... et bientôt une section **foot en marchant** pour ouvrir le foot à tous et toutes.
- Et puis j'aimerais aussi mettre à l'honneur 4 joueurs seniors, 4 jeunes qui se sont plutôt bien distingués. À savoir Lucas LAMY, Louis BARDEY, Quentin ARCHIPOFF et Alexis GERMAIN ; 4 pions essentiels qui, malgré leur jeune âge, se sont montrés réguliers et performants en équipe première.
- Le succès de toutes nos manifestations, bal, lotos, ventes etc, avec entre autre un grand merci aux vétérans pour leur aide.
- et je rajouterais une formidable équipe dirigeante à tous les niveaux, aussi bien au bureau, chez les dirigeants que chez les éducateurs ; un réel plaisir pour un président de pouvoir compter sur une équipe aussi diversifiée, complémentaire et investie ; beaucoup de gens de qualité composent le club, aussi, je crois que c'est la clé du bon fonctionnement de club, et je voudrais ici en remercier chacun d'entre vous.

Enfin cette saison restera atypique puisqu'elle sonne la fin de carrière d'entraîneur de Jean-Claude, le retrait de Laurent de sa fonction de coach et l'arrêt de notre arbitre Djamel ; notre arbitre Djamel aura passé 8 saisons au club (depuis 2015) ; un arbitre proche du club, investi chez les jeunes arbitres et jeunes du club, comme en témoigne son action de promotion de la filière arbitrage chez nous cet hiver et son rôle de tuteur sur les terrains.

J'aimerais aussi remercier Laurent Archipoff, qui prend du recul en arrêtant d'entraîner les jeunes ; la génération... de ses enfants. Laurent aura su par sa gestion rigoureuse et sa personnalité, fédérer les jeunes autour d'un projet (les conduire en senior) avec en apothéose l'aventure du tournoi à Barcelone, projet qu'il a construit de bout en bout.

Et puis nous ne remercierons jamais assez Jean-Claude qui a, je pense, connu la pire saison de sa carrière de coach, mais contre vents et marées à l'automne, a tenu à finir la saison ; la dernière pour lui après 4 années chez nous en tant que coach.

Un grand merci à Jean-Claude.

Son départ était prévu de longue date, le regret étant de finir sur une saison comme celle-ci, mais c'est aussi le signe qu'il a pris la bonne décision.

4 ans cela peut faire peu, en référence à notre précédent coach Mario, mais Jean-Claude aura marqué profondément par sa personnalité attachante, son engagement, son travail assidu et colossal, tous les acteurs et tous les proches du club.

Aussi il ne quitte pas le club et restera pour nous aider encore à le structurer, le faire vivre.

Un grand merci du club et du comité à nos trois pseudo-retraités...

Je ne voudrais pas terminer ce bilan sans remercier nos partenaires publics qui nous soutiennent financièrement et moralement, et en particulier le Conseil Départemental du Territoire de Belfort qui nous a particulièrement aidé pour le voyage des jeunes à Barcelone.

Une aubaine et un remerciement appuyé également à notre municipalité qui a participé au voyage, notre Maire, notre Adjointe dédiée aux Sports et tous les services municipaux qui nous accompagnent au quotidien.

Remercions également la municipalité de Trévenans pour son soutien.

Seuls nous ne sommes rien et nous avons besoin des instances publiques pour vivre.

Sébastien DAVID
Président US CHÂTENOIS

Jean-Claude



Structure communale

La mairie



La mairie

Une équipe d'ATSEM

Nous sommes 3 ATSEM, Ghislaine, Nathalie et Éléonore à l'école maternelle.

Nous sommes très patientes (surtout avec les maîtresses), blagueuses avec la complicité des élèves, créatives, à l'écoute et aidons vos enfants à gagner en autonomie dans la bonne humeur.



Présentation du service administratif



Le service administratif est composé d'une équipe de six agents, sous la direction de Marie-Ange GRILLON, Directrice Générale des Services.

À l'accueil, vous êtes reçus par Aurélie BRAULT, à votre écoute pour toutes questions ou démarches diverses et vous aiguille vers le service adéquat. Elle vous accompagne également pour toutes démarches d'urbanisme. Vous pouvez la solliciter pour toutes demandes de permis de construire, certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de démolir ou d'aménager. Pour toutes demandes concernant le CCAS, vous pouvez vous adresser à Nadine CREUSOT, Directrice Générale Adjointe et responsable des Ressources Humaines. Elle a également pour mission la gestion administrative de la coordination Petite enfance.

Au service recensement et élection, vous retrouvez Sophie ROBERT, Responsable de l'administration générale. Sophie gère également les marchés publics, le Conseil Municipal et les demandes de subvention.

Pascale PETIT, secrétaire polyvalente, vous conseille pour vos démarches en état civil, toutes questions administratives concernant le cimetière et la réservation du château Vermot.



Enfin, la comptabilité de la commune, tant en dépense qu'en recette, investissement et fonctionnement, est gérée par Lise GAVIGNET.

Marie-Ange GRILLON
Directrice Générale des Services

Présentation du service technique



Sous la direction du responsable des Services Techniques Fabrice MELNYK, le service est composé de 6 agents.

Isabelle PIEMONTESE, Maryvonne MAESTRI et Pascale MENIGOZ, agents d'entretien, assurent le nettoyage et la désinfection de l'ensemble des bâtiments communaux (CSE, école primaire, salle de sport, mairie, médiathèque...).

Au service technique, Fabrice MELNYK, Murielle SAGET et René PREVOT réalisent l'entretien des espaces verts de l'ensemble des terrains communaux (tonte, élagage, désherbage) et du cimetière (désherbage manuel des allées).

Les agents s'occupent également des petites réparations, travaux de peinture et agencement dans les bâtiments communaux (peinture des vestiaires de la salle de sport, montage des meubles de la salle des maîtres de l'école primaire...).

Concernant la voirie, les Services Techniques accomplissent le déneigement des routes communales, parkings communaux et trottoirs publics. Ils réalisent les peintures de signalisation des routes et le désherbage de la voirie.



Médiathèque

La médiathèque propose un accès à un fonds dynamique et adapté à vos besoins. L'équipe s'active toute l'année pour mettre à votre disposition de l'actualité littéraire, de la bande dessinée et désormais du manga.

L'équipe de la médiathèque organise aussi :

- des rencontres régulières avec les classes, le périscolaire, les structures de la petite enfance,
- un temps d'histoires, chaque mois, à partir de 4 ans avec Histoires en sac,
- des temps de jeux de société, un café littéraire autour de la lecture... du portage à domicile pour ceux qui ne peuvent pas venir.



2 rencontres auteurs fin 2023 :

Pauline Peyrade, autrice d'art dramatique et lauréate du Goncourt du 1^{er} roman 2023

Mathilde Domecq, accueillie dans le cadre du festival de la Bd d'Audincourt avec la classe de Madame Tirole

Hervé Thiry-Duval pour le conte de Noël, à la salle du foyer

Et encore des accueils classes, petite enfance... Le père Noël est venu nous rendre visite en décembre...



Ouverture de la médiathèque :

21h par semaine du mardi au samedi et 5 semaines de fermeture
L'équipe est composée de la responsable, Adeline Bernardin et de 7 bénévoles (Andrée, Annie, Elisabeth, Marie-France P., Marie-France B. Madeleine et René)

Horaires d'ouverture :

Mardi : 14 h - 18 h 30
Mercredi : 10 h - 12 h 15 / 14 h - 18 h
Jeudi 14 h - 18 h
Vendredi 9 h - 12 h sauf le 1^{er} vendredi de chaque mois
Samedi 9h30 - 12 h

Abonnement sur pièce d'identité et justificatif de domicile :

Gratuit jusqu'à 18 ans et pour les demandeurs d'emploi et carte avantage jeune (munis des justificatifs)
16-25 ans de la commune 4 €
16-25 ans hors commune 5,50 €
> 25 ans : adulte de la commune 8 €
> 25 ans : adulte hors commune 11 €
Carte perdue 8 €



La Médiathèque ouvre ses portes aux nouveaux bénévoles, aux bonnes idées (partenariat, associations...) et aux élèves pour leur stage découverte, au plaisir de vous accueillir !



Contact :

Médiathèque
9 avenue des Forges
03 84 29 47 33
mediatheque@chatenoislesforges.fr

Où trouver des infos sur les activités ?
www.chatenoislesforges.fr

Et sur les tableaux électroniques de la commune.

Quelques chiffres SUR LE PLAISIR DE LIRE

85 à 95 % des enfants et **75 %** des ados aiment qu'on leur lise des histoires car c'est un moment spécial, affectionné et parce qu'elles apportent une nourriture d'esprit.

Cependant seuls 20% des parents lisent à leurs enfants de 12 ans...

« **Faites-les lire, oui, mais lisez avec eux !** » clame en substance, Michel DESMURGET docteur en neurosciences et directeur de recherche à l'Inserm dans son dernier livre.

271 adhérents, **4 543** emprunts et **77** nouveaux inscrits !
989 passages adultes et **649** enfants.
Et **30 accueils de classes**

6 cafés littéraires, histoires en sacs séances de jeux de société

12 visites/ accueils au multi accueil des mille-pattes et au Relais de la petite enfance autour de la lecture et du jeu

La médiathèque en 2022

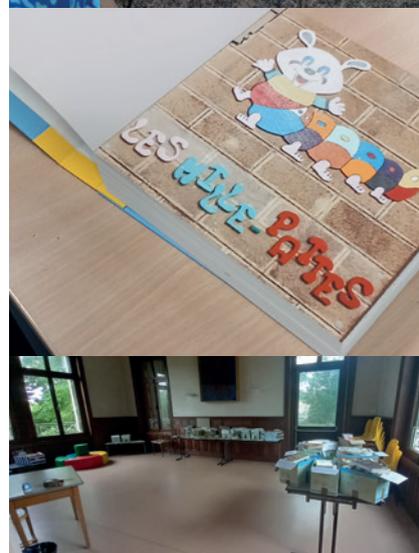
De multiples actions grâce à une équipe de bénévoles dynamiques : accueil des Petites Fugues avec la présence de Julien Sensonnens, Contes et cie, un spectacle de Noël proposé par Franck Meinen et les élèves du conservatoire, intégration d'un fonds forêt supplémentaire de la médiathèque d'Auxelles-Haut et la réalisation des magnifiques fresques de la petite enfance et du centre de loisirs des maternelles.

Je remercie les bénévoles, la mairie, l'ensemble de mes collègues, partenaires et institutions qui me suivent dans la réalisation et la réussite des projets de la médiathèque.

Pour 2023, petit reportage

Des séances de lectures avec les classes, des jeux de société avec le centre de loisirs élémentaires, accueil d'Alice, élève de 2^{de}, de Mailys et d'Adrien, élèves stagiaires de 3^e, création d'un imagier du multi accueil en partenariat avec l'Hérilab de la médiathèque d'Héricourt, les petits champions de la lecture portés par Faustine à l'échelle départementale, un interview fabuleux avec les footballeuses de l'équipe de Châtenois... Une exposition sur la nature prêtée gracieusement par une agence de Bourgogne-Franche-Comté, la braderie qui a eu lieu pour la 1^{re} fois à l'intérieur de la salle du fourneau, participation à la fête des écoles avec le prêt de documents et la remise des colliers d'immunité pour les élémentaires après un parcours avec des lunettes de simulation à la cécité... Création d'une étagère de dons pour remplacer la boîte à livres, co-organisation de la première Semaine Bleue avec la commune, un moment de pur plaisir et de rencontres autour de lectures animées avec Andréa.

Adeline BERNARDIN
Responsable de la médiathèque



La vie de la crèche

La parentalité

écoute, appui et accompagnement

Dans le cadre de sa politique « Parentalité », la CAF du Territoire de Belfort incite les communes à développer des Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP).

Les actions s'adressent à tous les parents d'enfants de 0 à 6 ans qui s'interrogent sur l'éducation de leurs enfants au quotidien. Elles sont gratuites pour les familles et sont ouvertes aux 16 communes de Châtenois-les-Forges, Méziré et bientôt Pérouse. La CAF participe financièrement à ces projets.

Pour 2023, l'équipe petite enfance de Châtenois-les-Forges a imaginé des animations autour du thème « **la communication au jeune enfant via ses 5 sens** ».

3 ateliers parents-enfants de 0 à 6 ans ont été organisés :

- Fin février, autour des activités de détente : des massages pour bébés, un atelier yoga, un atelier d'éveil sensoriel pour communiquer avec le corps.
- En juin, pour la fête de la musique, des comptines



signées, de l'éveil musical et la conception d'instruments de musique avec des matériaux de récupération pour s'exprimer avec les gestes, la danse et la voix...

- Enfin, lors de la semaine du goût, un atelier culinaire



a enchanté petits et grands : comment prendre du plaisir à déguster les saveurs des fruits tout en s'amusant à créer de jolies assiettes ?



Et en novembre, un café-parents a réuni les parents autour de la communication gestuelle. Un moment sans enfant pour échanger tranquillement en toute convivialité.



Les projets 2024 sont déjà en préparation, réflexions, avec un petit clin d'œil aux Jeux Olympiques ! Retrouvez toutes les informations sur Illiwap, Facebook et site de la commune !

*Delphine TOURNOUX-COURTOT
Coordinatrice Petite Enfance*





Les mille-pattes multi-accueil



« J'ai 2 ans,
Je ne suis pas fait pour rester
tranquille, ne rien toucher,
attendre mon tour,
rester silencieux tout le temps.
J'ai besoin de... mouvement,
d'exploration, d'aventure, et
d'utiliser tout mon corps tout
entier pour découvrir le monde.
Laissez-moi jouer.
Faites-moi confiance,
j'apprends ! »



Au multi-accueil « Les Mille-pattes », une équipe de professionnelles bienveillantes accompagne les enfants de 2 mois ½ à 4 ans au quotidien et rythme les journées au gré des envies et des besoins.

Des temps d'éveil créatif sont proposés dès le plus jeune âge : découverte des cinq sens, de la nature, de la musique... mille expériences et découvertes réalisées en douceur et surtout avec plaisir sous le regard attentif des professionnelles...

Chaque semaine, un temps d'éveil culturel autour du livre avec la présence d'Adeline, la bibliothécaire, et un temps d'éveil corporel avec Karin sont organisés.

L'équipe de professionnelles a grand plaisir à accueillir les tout-petits pour une année riche en émotions.

Les horaires d'accueil : De 7 h 30 à 18 h en accueil à la journée ; ou entre 8 h 15 et 11 h 15 en matinée, 13 h 30 à 17 h 30 en après-midi.

Contact pour toute inscription :

Relais Petite Enfance :

Madame Céline CREMEL - Tél. 07 49 015 017
rpe@chatenoislesforges.fr

La Caf participe financièrement aux projets et à l'accueil des enfants.

Sites Internet : monenfant.fr

1000-premiers-jours.fr

Madame Delphine TOURNOUX-COURTOT

Directrice Multi-accueil « Les Mille-Pattes »

9 Avenue des Forges – Châtenois-les-Forges

Tél. 03 84 29 46 38

crechelesmillepattes@chatenoislesforges.fr





CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

- 1** Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7** Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9** Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Le relais petite enfance



Un lieu d'échange

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information, de rencontre, d'écoute et d'échange à destination des parents ou futurs parents ainsi que pour les assistant(e)s maternel(le)s de tout le canton.

Sur rendez-vous, par téléphone, mails ou en permanence : **lundi, mardi de 13 h à 16 h 30, mercredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h et le vendredi de 13 h à 16 h.**

Les familles peuvent recevoir des informations sur les différents modes d'accueil du jeune enfant ou obtenir la liste des assistant(e)s maternel(le)s disponibles pour leur enfant sur le Canton de Châtenois-les-Forges.

Le Relais accompagne les parents ou les professionnels dans les démarches administratives (projet d'accueil de l'enfant et contrat de travail, déclaration au centre Pajemploi, CAF/MSA, bulletins de salaire...)

Des temps d'animations sont proposés aux assistant(e)s maternel(le)s et aux parents/employeurs : **lundi et mardi 8 h 30 - 11 h 30 et vendredi 9 h - 11 h**



Ils peuvent y rencontrer d'autres professionnels pour échanger sur leur pratique, partager des expériences, passer un moment agréable. Des temps d'éveil sont mis en place pour les professionnels accompagnés des enfants dans un espace spécialement aménagé.

*Responsable du relais petite enfance
Céline CREMEL*



Le Parent(ise)

Relais Petite Enfance :

Céline CREMEL

Responsable et animatrice

24 A voie du Tram
90700 Châtenois-les-Forges

07 49 01 50 17 ou 03 70 04 81 19

rpe@chatenoislesforges.fr

Le péricolaire

Trois structures péricolaires

Accueil Maternelle

Coordinatrice : **Stéphanie DAVAL**
Animateurs : Sandy SCHOOT, Alyson GEHANT, Benjamin RATTI
Agent de restauration : Sybille JEANNERET
Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h10 à 18h30.



Équipe maternelle

Accueil Élémentaire

Responsable : **Isabelle PERRIGUEY**
Animateurs : Aurélie ANNABI, Eric CENNI, Enzo HENNY
Agent de restauration : Sophie HAFFNER
Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h10 à 18h30.



Équipe élémentaire

Accueil Trévenans

Responsable : **Clément SCHENINI**
Animatrice et agent de restauration : Marylin SCHARR
Horaires :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h10 à 18h30



Équipe Trévenans

Les structures peuvent accueillir un total de **55 enfants en maternelle, 60 en élémentaire, et 28 à Trevenans.**

En primaire, nous maintenons une correspondance avec l'école d'Orléans en Auvergne, où nous organisons des concours de dessins et des défis inter-centres.

Au quotidien, après le repas ou l'accueil du soir, nous organisons des activités manuelles et sportives. Ces moments permettent aux enfants de se détendre, de libérer leur énergie et de stimuler leur créativité avant de retourner en classe.



Journée Halloween avec le centre de loisirs



Le fonctionnement au centre de loisirs

L'accueil le mercredi

Nous accueillons sur le même site les maternelles (à l'étage) et les élémentaires (au rez de chaussée) L'adresse est au 84 rue du Général de Gaulle.

Responsable : **Isabelle PERRIGUEY**

De 7h10 à 18h (forfait matin, après-midi ou journée complète).

Les animateurs proposent des activités diverses et variées en fonction de l'âge et des envies des enfants, le mercredi est une journée spéciale pour les enfants, car c'est un moment de détente et de loisirs où ils peuvent se relaxer et décompresser.

Pendant cette journée, il est important de leur enseigner à vivre en collectivité, à interagir avec les autres et à respecter les règles de groupe. Cela peut se faire à travers des jeux de groupe, des activités collaboratives et des moments d'échange.

Le centre de loisirs, ouvert pendant les vacances

• Octobre - 1 semaine

Responsable : Isabelle PERRIGUEY

• Février - 2 semaines

Responsable : Isabelle PERRIGUEY

• Avril - 2 semaines

Responsable : Isabelle PERRIGUEY

• Juillet - le mois

Responsable : Stéphanie DAVAL

L'objectif principal des sessions est de permettre aux enfants de profiter de vacances agréables en participant à un éventail d'activités divertissantes, éducatives et créatives liées au thème choisi. Ces activités doivent être adaptées à chaque groupe d'âge (maternelle et élémentaire) pour garantir un plaisir optimal et un épanouissement individuel et collectif.

Des sorties organisées

Nous avons prévu plusieurs sorties, des rencontres intergénérationnelles à «**Âges et Vie**», planifiées à des moments spéciaux de l'année comme Halloween, Pâques et Noël. Lors de ces événements, les enfants sont chaleureusement accueillis par les responsables et ils passent tous ensemble des moments mémorables.

Tout au long de l'année, nous cherchons à exploiter au mieux les infrastructures disponibles dans notre communauté, que ce soit pendant les périodes scolaires, les mercredis ou les vacances.

Nous explorons diverses opportunités telles que les sessions de pêche organisées par l'association la matinale pêche, les jeux en plein air au château, les balades à vélo ou encore les tournois sportifs au gymnase. Les sorties en plein air sont des activités que nous encourageons et apprécions particulièrement. Nous saisissons également les possibilités offertes par les associations locales pour des initiations, comme par exemple le taekwondo.

Toute l'équipe souhaite exprimer sa profonde gratitude envers les commerçants de Châtenois-les-Forges qui nous apportent leur précieux soutien chaque année dans notre collecte de bonbons pour Halloween, apportant ainsi une immense joie aux enfants. Nous tenons également à remercier chaleureusement Dédé pour ses récits captivants, ainsi qu'Adeline pour ses animations lors des lectures et des jeux de société. Nous sommes également reconnaissants envers toutes les personnes qui investissent de leur temps pour garantir aux enfants des moments agréables.

*Responsable accueil élémentaire
et centre de loisirs
Isabelle PERRIGUEY*

État-civil



NAISSANCES

- **Louis**
20/01/2023
- **Raphaël**
25/01/2023
- **Naïm**
07/04/2023
- **Jules**
23/04/2023
- **Enys**
24/04/2023
- **Jade**
26/05/2023
- **Mia**
01/06/2023
- **Siana**
08/06/2023

- **Azra**
13/07/2023
- **Abby**
16/07/2023
- **Léon**
01/08/2023
- **Alix**
05/08/2023
- **Maël**
25/08/2023
- **Ava**
27/09/2023
- **Alma**
29/09/2023
- **Timothé**
06/10/2023

MARIAGES

- **Coralie Thévenot et Aurélien Bernanos**
27/05/2023
- **Sabine Bruyat et Rabah Fahem**
22/07/2023
- **Chloé Favart et Noël Laszlovszky**
29/07/2023
- **Fanny Barthod et Willy Mauveaux**
23/09/2023
- **Jennifer Martin-Borret et Bastien Chaillé**
28/10/2023



DÉCÈS

- **Jacques LAMBELIN**
07/01/2023
- **Claude GIRARDOT**
11/01/2023
- **Serge DI GIULIO**
01/02/2023
- **Jeanne LABRUNE**
épouse DEMARCHE
02/03/2023
- **Roger TOURNOUX**
15/03/2023
- **Roger MENEGAUX**
03/05/2023
- **Aldjia BOUREZG**
épouse BOUREZGUE
04/05/2023

- **Josiane STEGER**
épouse PETRAZOLLER
10/06/2023
- **Nicole COING**
épouse CHABANNE
12/06/2023
- **Claude PIERNOT**
25/06/2023
- **Pierre BERGIER**
21/08/2023
- **Guy VON AESCH**
11/09/2023
- **Jean-Marie SCHMITT**
17/09/2023
- **Luciano RAVERA**
08/10/2023

- **Marcel GEHANT**
17/10/2023
- **Michel MARTIN**
02/11/2023
- **Régine WOLFF**
épouse LEHMANN
11/11/2023
- **Jacqueline épouse SOUCIET**
12/11/2023
- **Jeanne BERNARDIN**
épouse MARCHAND
10/12/2023
- **Henri Christian RUÉ**
19/12/2023
- **Robert Georges CHYLAK**
30/12/2023



Manifestations 2024

JANVIER

SAMEDI 20 : ACC - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
FOYER CHÂTENOIS

SAMEDI 20 : MARCHÉ DIVERS
9H À 12H - PARKING DE L'ÉCOLE MATERNELLE

FÉVRIER

MERCREDI 14 : ACC - MEETING BENJAMINS
AU GYMNASE

SAMEDI 17 : MARCHÉ DIVERS
9H À 12H - PARKING DE L'ÉCOLE MATERNELLE

MARS

MERCREDI 13 : ACC - KIDS CROSS
À 17H AU STADE

SAMEDI 16 : MARCHÉ DIVERS
9H À 12H - PARKING DE L'ÉCOLE MATERNELLE

AVRIL

SAMEDI 6 : ENFANTS DE RÊVES
DE D'ESPOIR - SOIRÉE FRITURE AU CSE

SAMEDI 20 : MARCHÉ DIVERS
9H À 12H - PARKING DE L'ÉCOLE MATERNELLE

MAI

SAMEDI 4 : ACC - MEETING JOSEPH LAMBERT
BE/MIN AU STADE

MERCREDI 15 : KIDS ATHLÉ
À 17H AU STADE

SAMEDI 18 : MARCHÉ DIVERS
9H À 12H - PARKING DE L'ÉCOLE MATERNELLE

SAMEDI 25 : FÊTE DE L'ÉCOLE MATERNELLE
AU CSE

JUIN

DIMANCHE 2 : ULTRA RUN RACE - COURSE
6H-12H AU STADE

*occupation du complexe sportif
du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin*

VENDREDI 7 : MARCHÉ DU SOIR
AU CSE

DIMANCHE 9 : ENFANTS DE RÊVES ET D'ESPOIR
VIDE-GRENIERS AU CSE

SAMEDI 15 : MARCHÉ DIVERS
9H À 12H - PARKING DE L'ÉCOLE MATERNELLE

SAMEDI 29 : FÊTE DE LA MUSIQUE
AU CSE

JUILLET

MERCREDI 3 : ACC - MEETING SEMI-NOCTURNE
AU STADE

VENDREDI 5 : MARCHÉ DU SOIR
AU CSE

SAMEDI 20 : MARCHÉ DIVERS
9H À 12H - PARKING DE L'ÉCOLE MATERNELLE

AOÛT

VENDREDI 2 : MARCHÉ DU SOIR
AU CSE

SAMEDI 17 : MARCHÉ DIVERS
9H À 12H - PARKING DE L'ÉCOLE MATERNELLE

SEPTEMBRE

SAMEDI 21 : MARCHÉ DIVERS
9H À 12H - PARKING DE L'ÉCOLE MATERNELLE

DIMANCHE 29 : COURSE DU LION

OCTOBRE

SAMEDI 19 : MARCHÉ DIVERS
9H À 12H - PARKING DE L'ÉCOLE MATERNELLE

NOVEMBRE

SAMEDI 16 : MARCHÉ DIVERS
9H À 12H - PARKING DE L'ÉCOLE MATERNELLE

DÉCEMBRE

2 samedis matin : ACC - TEST VMA
(DATES À DÉFINIR) AU STADE

Marie-Josée BAILLIF



Bien vivre ENSEMBLE

Bruits de voisinage

L'article 10 de l'arrêté préfectoral n°200611102041 du 10 novembre est supprimé et remplacé comme suit :

Article 10 : Sans préjudice des dispositions de l'article 4, les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes leurs précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

À cet effet, les travaux de bricolage ou de jardinage, utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont **autorisés qu'aux horaires suivants :**
- les jours ouvrables

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

- les samedis

de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

- les dimanches et jours fériés
de 10 h à 12 h.

Exemples d'outils bruyants :

- Tondeuses à gazon
- Tronçonneuses
- Débroussailleuses
- Disqueuses
- Perceuses etc...



Stationnement gênant et dangereux

**Les mauvaises habitudes ont la vie dure :
le stationnement sur les trottoirs est interdit.**

Si la loi prévoit même une amende de 135 €, n'oubliez pas que les trottoirs sont faits pour la circulation piétonne, le stationnement n'y est pas autorisé. Il est ennuyeux de voir des personnes avec des difficultés de déplacement ou des poussettes être obligées de descendre sur la route parce que des voitures prennent l'espace de sécurité du trottoir.

Il y a des stationnements prévus sur l'espace public qui ponctuent la commune, vos résidences disposent de garages, de cours et de stationnements, merci de les utiliser.



Nous comptons sur chacun d'entre vous pour libérer les trottoirs de toute la commune et vous garer aux emplacements prévus.

Entretien des haies et trottoirs

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et de tailler ses arbustes et haies dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.



Pour :

- Ne pas gêner le passage des piétons.
- Ne pas constituer un danger en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.

Autre élément important : **les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens** (fils électriques, téléphoniques ou éclairage public).

Je ne suis pas en règle, qu'est-ce que je risque ?

- La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient.
- Le maire peut contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de le faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.
- Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de 2 mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1 500 € (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

Déneigement des trottoirs

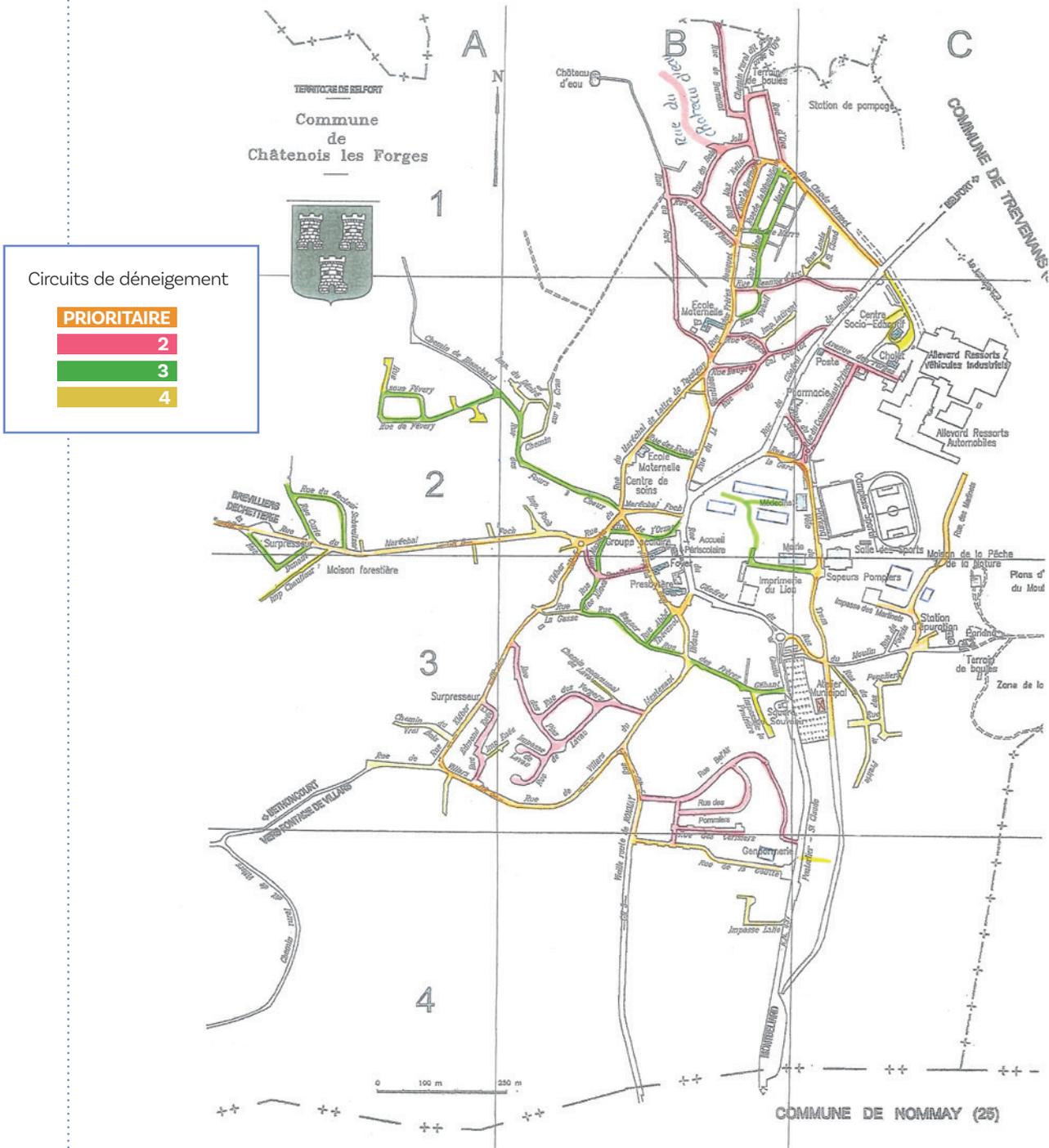
Nous rappelons que les riverains, propriétaires ou locataires d'immeubles bâtis ou non bâtis situés en bordure des voies ouvertes à la circulation sont tenus d'enlever la neige ou la glace sur la largeur du trottoir au droit des immeubles concernés.

Lorsque les voies ne comportent pas de trottoirs, les travaux de déneigement sont à réaliser sur une largeur de 0,50 mètre le long des propriétés concernées.

En cas de verglas et pour prévenir tout accident, les riverains sont tenus d'y répandre du sel ou du sable.

Plan de déneigement

COMMUNE DE CHÂTENOIS-LES-FORGES



Des espaces sans tabac

En présence du président de la ligue Arnaud LIZTLER et du vice-président de la ligue Jean-Marie GIRARDEL, Madame le Maire a signé, mercredi 15 novembre 2023, une convention avec la Ligue Contre le Cancer du Territoire de Belfort.

Le label des espaces sans tabac a pour objectif de promouvoir des espaces publics sains et conviviaux. Le Conseil Municipal a donc fait le choix de chasser le tabac des lieux destinés aux enfants.

Une signalétique spécifique sera installée prochainement devant les écoles, le stade, le City Park, l'aire de jeux du parc Vermot, la Médiathèque et la Crèche.



Fermeture des grilles du CSE

Depuis le mois d'août les grilles du Centre Socio-éducatif se ferment tous les jours à 20 h.

Merci de prendre vos dispositions afin de quitter les lieux avant leur fermeture.



Les arrêtés



Châtenois-les-Forges, le 19 juin 2023

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le 20/06/2023
ID : 090-219000221-20230619-ARR0472023-AR

ARRÊTÉ MUNICIPAL PERMANENT

N° 047/ 2023

Obligation de tenir les chiens en laisse Annule et remplace arrêté n°46

Madame le Maire de Châtenois-les-Forges,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 96-142 du 21 février 1996,
VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2213-1 à L2213-6 définissant les pouvoirs de police du maire dans l'agglomération pour toutes catégories de voies,
VU l'intérêt général,
VU le code rural
VU la loi 99-5 du 6 janvier 1999 et l'arrêté du 27 avril 1999 relatifs aux chiens dangereux,
CONSIDÉRANT qu'il appartient de prendre, dans l'intérêt de la sécurité publique, toutes mesures relatives à la circulation des chiens et notamment d'interdire la divagation de ces animaux,
CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prendre les dispositions nécessaires pour renforcer la sécurité des usagers de la voie publique,

ARRÊTE

Article 1 : Il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls et sans maître ou gardien.

Article 2 : Tout chien circulant sur la voie publique doit être constamment tenu en laisse c'est-à-dire relié physiquement à la personne qui en a la charge.

Article 3 : Ne sont pas concernés par cet arrêté les chemins ruraux, forestiers ou si vocation agricole.

Article 4 : Tout propriétaire ou détenteur de l'un des chiens classés dans les catégories chiens d'attaque ou chiens de défense et de garde est tenu d'en faire la déclaration à la mairie. Sur la voie publique, les chiens de ces deux catégories doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Article 5 : Tout chien errant non identifié trouvé sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière. Il en sera de même de tout chien errant paraissant abandonné, même dans le cas où il serait identifié.

Article 6 : Les services de gendarmerie et le service des gardes-champêtres, sont chargés chacun en ce qui les concerne, du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Article 7 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

Article 8 : Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de la justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Besançon (30 rue Charles Nodier – 25000 Besançon), dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Article 9 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

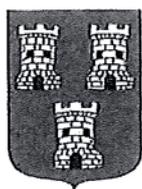
- Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort,
- Monsieur le Chef de Gendarmerie de Châtenois-les-Forges
- Service des gardes-champêtres du Grand Belfort Communauté d'Agglomération.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le 20/06/2023
ID : 090-219000221-20230619-ARR0472023-AR

Mme le Maire,
Marie-Josée BAILLIF



Obligation
de tenir son chien en laisse
COMMUNE DE CHÂTENOIS-LES-FORGES



Commune
de
90700 Châtenois-les-Forges

AFFICHE LE : 22/12/2006

RETIRE DE L'AFFICHAGE LE :

Balayage des trottoirs enneigés

COMMUNE DE CHÂTENOIS-LES-FORGES

ARRETE MUNICIPAL N° 94/2006

prescrivant le balayage des trottoirs en cas de neige

Le Maire de la Commune de CHATENOIS-LES-FORGES,

Considérant que le maintien des trottoirs dans un état constant de propreté est le moyen le plus efficace de prémunir les habitants contre des dangers de chutes, en particulier en cas de neige ou de formation de verglas,

VU :

- l'article L.2212-2 et 1 du Code général des collectivités territoriales,
- l'article R.610-5 du Code pénal,
- les articles L1311-1 & 2 du Code de la santé publique.

ARRETE :

Article 1^{er} – en cas de neige ou de gelée, les propriétaires ou leurs locataires sont tenus de balayer la neige et de casser la glace devant leur propriété, de façon à permettre le passage des piétons en toute sécurité. Les neige et glace seront mises en tas par leurs soins de manière à ne pas gêner la circulation des véhicules et des piétons.

Article 2 – en temps de gelée, il est défendu de sortir sur la rue la neige et la glace provenant des cours. Il est défendu également de faire couler de l'eau sur la voie publique ou sur les trottoirs.

Article 3 – en cas d'accident les riverains peuvent être tenus pour responsables.

Article 4 – le présent arrêté sera transcrit au registre et copie sera transmise à

- Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort
- Gendarmerie
- Au service Garde-Nature

En Mairie, le 20 décembre 2006

Le Maire

J-C. MATHEY



N° 018 / 2023

**ARRETE MUNICIPAL PERMANENT
Règlementant l'utilisation des engins de déplacements
personnels motorisés dans la commune**

ANNULE ET REMPLACE L'ARRETE 017/2023

Le Maire de Châtenois-les-Forges,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-1 à L.2212-4 et L.2213-1 et suivants portant sur les pouvoirs de police de Madame le Maire ;

VU le Code de la Route et notamment son article R.417-10 et R.325-1 et suivants ;

VU le Code Pénal notamment ses articles 223-1 et 223-2 relatifs à la mise en danger d'autrui et son article R.610-5 précisant que « la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la première classe » ;

VU le décret n° 2019-1082 du 23 octobre 2019 sur la réglementation des engins de déplacements personnels motorisés,

CONSIDERANT qu'il a été constaté, sur le territoire de la commune, le développement de la circulation des engins de déplacements personnels motorisés,

CONSIDERANT que l'utilisation de ces engins représente pour leurs conducteurs, ainsi que pour les autres usagers des trottoirs et des voiries, un danger pouvant s'avérer important du fait, par exemple de leur vitesse excessive, du comportement de certains conducteurs ou du défaut de port d'équipements de protection,

CONSIDERANT que les trottoirs sont réservés aux piétons, aux personnes à mobilité réduite se déplaçant en fauteuil roulant, aux cyclistes de moins de 8 ans, aux pratiquants de rollers ou de planches à roulettes non motorisées,

CONSIDERANT que la cohabitation actuelle de ces usagers avec les utilisateurs d'engins de déplacements personnels motorisés provoque des conflits et des accidents,

CONSIDERANT qu'il appartient à Madame le Maire de garantir la sécurité et l'ordre publics,

CONSIDERANT qu'en conséquence, il y a lieu de réglementer l'usage des engins de déplacements personnels motorisés sur le territoire de la commune,

VU l'arrêté municipal n° 017/2023, règlementant l'utilisation des engins de déplacements personnels motorisés dans la commune,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de modifier l'arrêté municipal n° 017/2023,

- Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort,
- Monsieur le Chef de Gendarmerie de Châtenois-les-Forges
- Service des gardes-champêtres du Grand Belfort Communauté d'Agglomération.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le 20/06/2023
ID : 090-219000221-20230619-ARR0472023-AR

Mme le Maire,
Marie-Josée BAILLIF



Réglementation
engins motorisés

COMMUNE DE CHÂTENOIS-LES-FORGES

ARRÊTE

Article 1

Sur l'ensemble du territoire de la commune, à l'instar de la réglementation applicable pour les vélos (Code de la route), la circulation des engins de déplacements personnels motorisés est interdite sur les trottoirs. Ceux-ci sont autorisés à circuler sur les trottoirs si son propriétaire ou utilisateur marche à côté en le tenant à la main et le moteur éteint.

Article 2

Il faut être âgé d'au moins 12 ans pour conduire un engin de déplacements personnels motorisé. Il est interdit de transporter un ou des passagers. Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.

Article 3

Pour pouvoir circuler sur la voie publique, les engins de déplacements personnels motorisés doivent être bridés à 25 km/h.

Article 4

Les propriétaires ou utilisateurs de trottinettes électriques ont interdiction d'emprunter les rues en sens interdit et doivent respecter le sens de circulation des voies à sens unique. Une assurance est obligatoire pour les engins de déplacements personnels motorisés.

Article 5

En agglomération, les engins de déplacements personnels motorisés ont obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. A défaut, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h. Le code de la route doit être scrupuleusement respecté : interdiction d'emprunter les rues en sens interdit, respecter le sens de circulation des voies à sens unique notamment ;

Article 6

Le port du casque n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.

De nuit ou de jour par visibilité insuffisante, le port d'un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant (par exemple un gilet, un brassard...) est obligatoire et recommandé le reste du temps.

Depuis le 1^{er} juillet 2020, les engins de déplacements personnels motorisés doivent être équipés de feux de position avant et arrière (catadioptrés), d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore.

Article 7

Les violations des articles précédents du présent arrêté seront réprimées par des contraventions de 1^{ère} classe conformément à l'article R.610-5 du Code Pénal.

Article 8

Le présent arrêté sera affiché sur les panneaux administratifs de la commune et publié au recueil des actes administratifs

Article 9

Mme le Maire est en charge de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera notifiée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie.

A Châtenois-les-Forges, le 22 mars 2023

L'Adjoint délégué à la voirie
Lionel VAUTHIER



Conformément aux dispositions du décret n° 65-29 du 11 janvier 1965 modifié, le Maire de Châtenois-les-Forges certifie sous son autorité le caractère exécutoire de cet acte et informe l'intéressée qu'elle dispose d'un délai de 2 mois à compter de la notification pour le contester devant le Tribunal Administratif de BESANCON.

Guide du tri

Le tri des déchets

Le tri des déchets est devenu une pratique quotidienne et même systématique pour beaucoup d'entre nous. Et pourtant, les ambassadeurs du tri du Grand Belfort constatent chaque jour des erreurs de tri dans les bacs.

! Quelles sont les erreurs les plus fréquentes ?

 Dans le top 10 des erreurs de tri dans le bac jaune, on trouve **les objets en plastique hors emballages**. Tous les emballages se trient mais pas tous les plastiques ! Un jouet cassé, une bassine ou une brosse à dents ne sont pas des emballages ; ils ne doivent pas être déposés dans le bac jaune.

Une autre erreur très fréquente consiste à **placer ses emballages et papiers dans un sac** avant de les déposer dans le bac de tri. Or, les déchets doivent être déposés en vrac dans le bac jaune.

Pour gagner de la place, il est tentant d'**emboîter les emballages les uns dans les autres**. Or, un pot de yaourt inséré dans un paquet de céréales en carton ne pourra pas être trié au centre de tri et ne sera donc pas recyclé. Le bon geste est de bien séparer les matériaux et de les mettre en vrac.

Dans le bac jaune encore, **certains emballages ne sont pas vides**, comme les capsules de café. La présence d'aliments et de liquide dans les emballages empêche leur recyclage. En revanche, il est inutile de les laver : même sales les emballages se trient.

Certains intrus se retrouvent malheureusement dans le bac jaune comme les objets en ferraille, les textiles ou le polystyrène de calage comme celui que l'on trouve dans les colis.

On trouve de tout !

 Le conteneur à verre n'échappe pas aux erreurs de tri : **la vaisselle, les vitres ou miroirs, les ampoules... sont interdits**. Seuls les flacons, les pots et les bouteilles en verre sont acceptés.

 Enfin, dans le bac brun, réservé aux ordures ménagères, **les ambassadeurs de tri y découvrent souvent des bouteilles en verre, des textiles, des déchets verts, des appareils électriques, des déchets de chantier...** Des « erreurs de tri » qui s'apparentent plus à des incivilités !*

* Les dépôts non conformes aux consignes de tri sont passibles d'une amende de 35 €.



Horaire déchetterie

Du 15 octobre au 14 avril

Du mardi au vendredi :

9 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Samedi 9 h 00 - 17 h 00 sans interruption

Du 15 avril au 14 octobre

Du mardi au vendredi :

9 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 18 h

Samedi 9 h 00 - 18 h 00 sans interruption

La déchetterie est gérée par la GBCA (Grand Belfort Communauté d'Agglomération).

Pour tous problèmes concernant la déchetterie ou le ramassage des ordures ménagères, il faut appeler celle-ci au : 03 84 90 11 71 ou par mail à l'adresse dechetsmenagers@grandbelfort.fr

Calendrier des collectes 2024



ORDURES MÉNAGÈRES
le jeudi



EMBALLAGES ET PAPIERS
le vendredi semaine impaire



Votre bac n'a pas été collecté le jour prévu ?

Laissez votre bac jaune sorti jusqu'à son ramassage.
Pour le bac brun, il n'y a pas de rattrapage,
attendez le prochain jour de collecte.

Pour signaler un problème de collecte : 03 84 90 11 71



UN DOUTE SUR LE TRI D'UN DÉCHET ?

Consultez **Kitritou**,
l'assistant du tri
sur grandbelfort.fr
ou flashez ce code.



BAC JAUNE TROP PETIT ?

Demandez un bac plus grand sur
grandbelfort.fr, rubrique déchets



BAC CASSÉ ?

Le Grand Belfort assure gratuitement
la remise en état, remplissez
le formulaire sur le site :
grandbelfort.fr, rubrique déchets

JANVIER

	L	M	M	J	V	S	D
01	1	2	3	4	5	6	7
02	8	9	10	11	12	13	14
03	15	16	17	18	19	20	21
04	22	23	24	25	26	27	28
05	29	30	31				

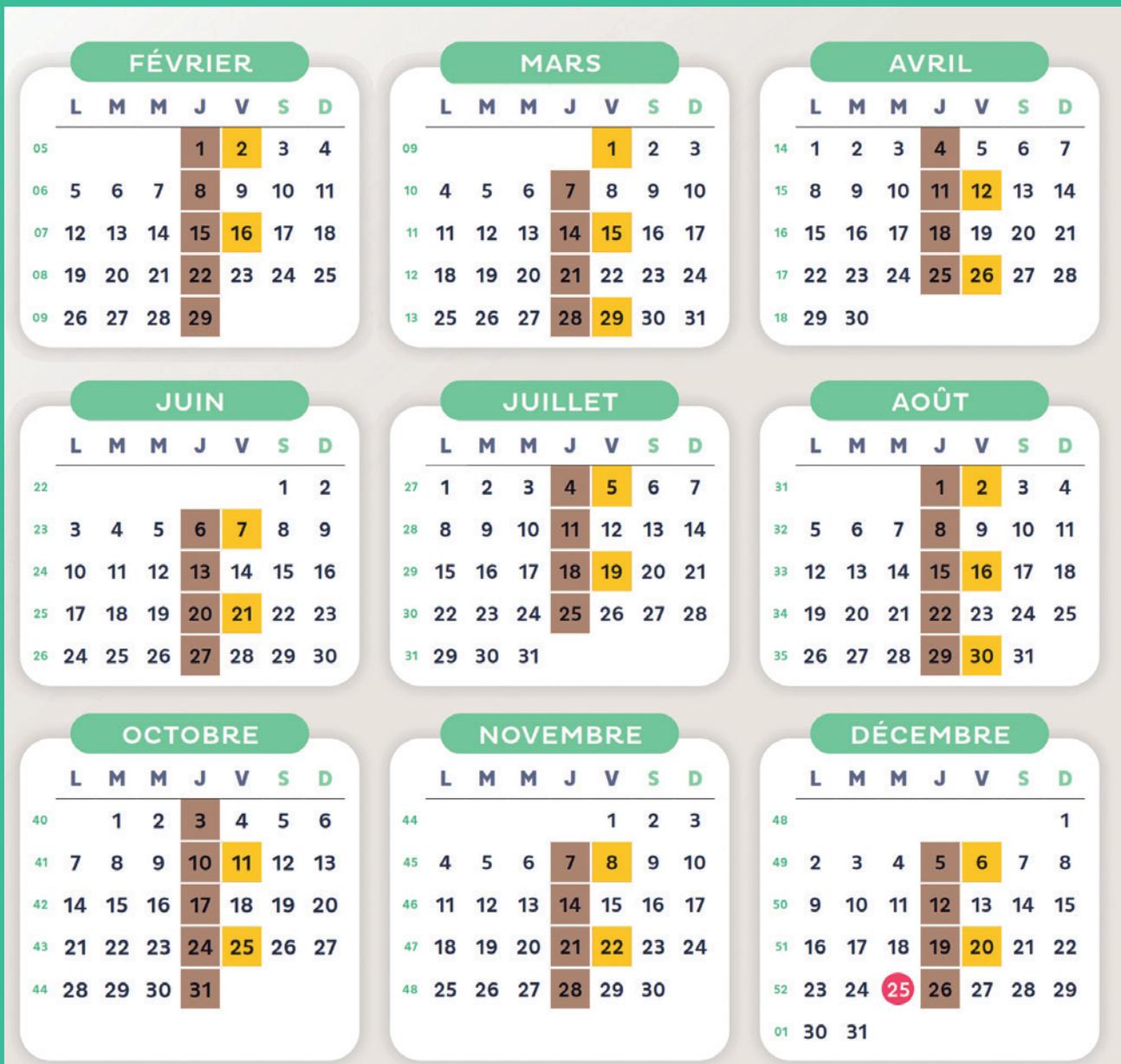
MAI

	L	M	M	J	V	S	D
18			1	2	3	4	5
19	6	7	8	9	10	11	12
20	13	14	15	16	17	18	19
21	20	21	22	23	24	25	26
22	27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE

	L	M	M	J	V	S	D
35							1
36	2	3	4	5	6	7	8
37	9	10	11	12	13	14	15
38	16	17	18	19	20	21	22
39	23	24	25	26	27	28	29
40	30						

BERMONT, BOTANS, CHÂTENOIS-LES-FORGES, DORANS, SÉVENANS



■ bac brun ■ bac jaune Jours fériés = déchets collectés, sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre (voir calendrier ci-dessus).
Calendrier susceptible d'évoluer en cours d'année. Renseignements : grandbelfort.fr



DANS LE BAC JAUNE, je trie :

↘ En urac, sans sac ↘ Bien vidés ↘ Non rincés ↘ Non emboîtés



Les briques alimentaires
(de lait, crème, soupe,
jus de fruits...)



Les bouteilles
et flacons
en plastique



Les boîtes de conserve,
bidons de sirop, canettes,
aérosols, barquettes alu,
les couvercles métalliques



Les cartons



Tous les papiers,
journaux, magazines



Les emballages
de fast food

+ NOUVEAU



Tous les emballages
en plastique : sacs,
sachets, films, barquettes
alimentaires, pots, tubes...



DANS LE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES, je jette :

En sac
fermé



Déchets de table



Les ordures ménagères



Petits objets cassés
hors emballage



Les couches,
sacs d'aspirateur



DANS LE CONTENEUR À VERRE, je trie :

Bouteilles et bocaux en verre

En
urac



Déchets non acceptés



dépôt autorisé
de 7 h à 22 h

LES RESTAURANTS
DU COEUR
LES MARCHÉS
1 tonne de verre triée
= 23 REPAS
pour les Restos
du Cœur



AVEC LE COMPOSTEUR INDIVIDUEL, je réduis mes déchets

Transformez vos déchets végétaux en ressources : COMPOSTEZ-LES !

Le Grand Belfort vous propose d'acquérir un thermo-composteur à moitié prix (*valeur marchande 50€, le Grand Belfort prend en charge 25€).

> Thermo-composteur 280 litres, en polypropylène traité anti-UV, résistant aux chocs, fond perforé garantissant une bonne aération.

+ Livré avec un bio-seau (petite poubelle de cuisine pour un transport facile).

VOUS SOUHAITEZ COMMANDER ?

Rien de plus simple, livraison gratuite à votre domicile :

grandbelfort.fr/dechets
03 84 90 11 71



Les bonnes raisons de composter



Réduire les ordures ménagères



Anoblir ma terre



Produire du compost 100% naturel



Réduire les gaz à effet de serre

LES 10 COMMANDEMENTS DU COMPOSTEUR

- 🏠 Installer le composteur proche de la maison
- ☀️ Lieu ensoleillé et à l'abri du vent sur un milieu stable et naturel
- 🌸 Débuter de préférence au printemps
- ✖️ Éviter les restes de repas
- 💧 Pas de déchet trop humide
- ✂️ Couper en petits morceaux pour faciliter la décomposition
- 🔄 Alternner les matières brunes* et les matières vertes**
- 🌀 Retourner et aérer régulièrement
- 😊 Un compost bien géré ne diffuse pas d'odeur
- 🌱 Rempoter les plantes avec 1/3 de compost, 1/3 de sable et 1/3 de terre

J'ASSEMBLE LES CONTRAIRES

* Matières brunes

- Feuilles mortes
- Taille de haies réduites en morceaux
- Fanes de pomme de terre et de tomate
- Papier journal, essuie tout
- Sciure de bois non traité
- Coquilles d'œufs écrasées

** Matières vertes

- Tonte de gazon
- Fruits et légumes crus ou cuits
- Mauvaises herbes non montées en graines
- Déchets de table d'origine végétale : riz, pâtes...
- Marc de café
- Sachets de thé, tisane

🔍 En général, les matières vertes, molles et mouillées sont riches en azote alors que les matières brunes, dures et sèches sont riches en carbone.

Ma vie AUTOUR DU COMPOSTEUR



au printemps et en été
Avril > septembre

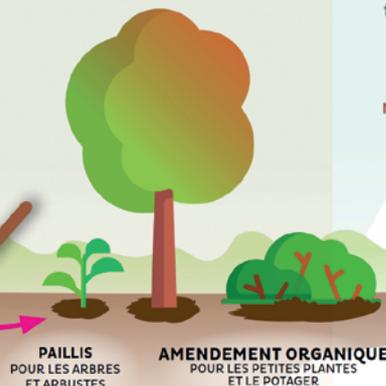
JE DÉPOSE les déchets du jardin et de la cuisine en respectant une alternance de couches brunes* et vertes**.

JE BRASSE mon compost une fois par semaine sur 30 cm pour monter en température.



en automne
Octobre > décembre

J'UTILISE MON COMPOST



PAILLIS POUR LES ARBRES ET ARBUSTES

AMENDEMENT ORGANIQUE POUR LES PETITES PLANTES ET LE POTAGER



en hiver
Janvier > mars

2 dangers guettent mon composteur : trop de tassement trop d'humidité

La solution : J'apporte des matières brunes

Plan de la commune de Châtenois-les-Forges

A	Rue d'Alsace	C3	
	Rue Jeanne d'Arc	C2	
B	Rue Beauprè	B3, C3	
	Rue Bel-Air	B4, C4, C5	
	Allée Beltrame	B3, C3, C4	
	Rue de Bermont	B1, B2, C2	
	Rue du Lieutenant Bidaux	B4	
	Chemin Rural de Blanchard	A2, A3	
	Chemin du Vrai Bois	A4	
	Rue des Frères Bouquet	B3, C2, C3	
	Route de Brevilliers	hors grille Ouest	
C	Rue des Cerisiers	B5, C5	
	Rue du Château d'Eau	B2	
	Impasse Chauffour	A3, A4	
	Rue des Fours-à-chaux	B3	
	Rue Louis St-Cloud	C2	
	Square du Congo	C2	
	Rue du Général Courtot	B3, C3	
	Chemin sur le Cran	B3	
	Rue Curie	A3	
D	Impasse du Désiré	B3	
	Rue Dubail	C2, C3	
	Rue Henri Dunant	A3, A4	
E	Rue de Écoles	B3	
	Rue Edmond Enée	B4	
	Impasse Edmond Enée	B4	
F	Rue du Petit Févery	A3	
	Rue de Févery	A3, B3	
	Rue du Côteau Fleuri	B2, C2	
	Impasse Foch	B3	
	Rue du Maréchal Foch	A3, B3	
	Chemin sur Fol	B4, B5	
	Avenue des Forges	C3	
	Rue du Fort	B2, B3	
G	Impasse du Haut Fourneau	C3	
	Rue de la Gare	C3	
	Rue de la Gasse	B4	
	Rue du Général de Gaulle	B3, B4, C2, C3, C4, C5	
	Rue des Frères Géhant	B4, C4	
J	Rue de la Goutte	B5, C5	
K	Rue du Bois Joli	B5, C2	
	Rue Max Keller	C2	
	Rue Kleber	B3, A4, B4	
L	Impasse Lalie	C5	
	Passage De Lattre	B3	
	Impasse Laurent	C3	
	Impasse de Lavau	B4	
	Rue de Lavau	B4	
	Chemin de Lavau	B4	
M	Rue Antoine Marre	C2	
	Rue des Martinets	C3, C4	
	Impasse des Martinets	C4	
	Rue Mazarin	B3, B4	
	Rue des Mines	B3, B4	
	Rue du Moulin	C4	
N	Vielle Route de Nommay	B5	
O	Rue des Pommes d'Or	C3, C4	
	Rue de l'Orme	B3	
	Chemin Rural des Prés d'Oye	C1, C2	
	Rue d'Oye	C2	
P	Rue du Pâquis	C4	
	Rue Pasteur	B3, B4	
	Rue des Peupliers	C4	
	Rue des Pins	B4	
	Rue des Pommiers	B4, C4	
	Rue de la Prairie	C4	
	Impasse de la Prairie	C4	
	Rue du Prieuré	B4	
	Rue du Commandant Prince	C3	
R	Rue de la République	C2	
S	Rue du Docteur Schweitzer	A3	
	Impasse de la Source	C5	
	Rue du Stade	C3	
T	Rue du M ^{al} de Lattre de Tassigny	B3	
	Rue de l'Abbé Thevenot	B4	
	Voie du Tram	C3, C4	
	Impasse du Tram	C4	
V	Rue du Lieutenant Vauthier	B3	
	Rue des Vergers	B4	
	Rue Claude Vermot	C2	
	Chemin Rural de Villars	A5	
	Impasse de Villars	A4, A5	
	Rue de Villars	A4, B4, B5	
W	Rue Wagner	B4	

CHÂTENOIS-LES-FORGES



A

B

C

D

1

2

3

4

5

- ① École maternelle
- ② Centre Socio-Éducatif/Château Vermot
- ③ Médiathèque/Multi-accueil
- ④ École de musique
- ⑤ Domaine des Hespérides
- ⑥ Stade
- ⑦ Périscolaire
- ⑧ École élémentaire
- ⑨ Mairie
- ⑩ Salle de sport
- ⑪ Église
- ⑫ Pompiers
- ⑬ Don du souffle
- ⑭ Hangar à sel
- ⑮ Cimetière
- ⑯ Ateliers municipaux
- ⑰ Gendarmerie
- ⑱ Médecins
- ⑲ Infirmières et kinésithérapeutes

Légende

- Fond de carte
- Eau (rivières, étangs...)
- Parc, square, jardins...
- Forêt
- Zone urbaine
- Cimetière
- Bâtiments particuliers
- Usine de ressorts (Hendrickson)
- Voies (rurales)
- Voies
- Voie (départementale)





Horaires d'ouverture

au public de la mairie :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Jeudi :
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 18 h

Mairie de Châtenois-les-Forges 

18, voie du Tram 90700 Châtenois-les-Forges

Tél. 03 84 29 40 67 

Courriel :

accueil@chatenoislesforges.fr 

Retrouvez-nous sur :

www.chatenoislesforges.fr 